Cyberdéfense : Nouveaux arrivants au sein de la Communauté cyber des armées

Category: 2020-2030,Actualités,Cybercrimalité
1 juillet 2025

Sur décision du chef d'état-major des Armées, le général d'armée Thierry Burkhard, la Communauté cyber des armées se renforce en accueillant onze nouvelles unités issues de chacune des armées et de la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI).

Une cérémonie militaire présidée par le général de corps d'armée Aymeric Bonnemaison, commandant de la cyberdéfense, a réuni l'ensemble des unités ce jeudi 26 juin 2025, au quartier Stéphant à Saint-Jacques-de-la-Lande (35).

Au total, la Communauté cyber des armées rassemble désormais 22 unités opérationnelles pour combattre dans le cyberespace et renforcer la cyberdéfense des armées françaises.

Créé en 2023 par le chef d'état-major des Armées, la CCA est une communauté à vocation opérationnelle, engagée dans le combat cyber. Elle consacre le modèle de la cyberdéfense française, construit autour de deux piliers : un commandement interarmées dédié à la cyberdéfense (COMCYBER) et des unités au sein de chaque armée, sur l'ensemble du territoire.

Depuis sa création, cette communauté a produit des effets opérationnels, capacitaires et RH :

- Un engagement opérationnel coordonné du niveau stratégique au niveau tactique, en passant par le niveau opératif ;
- Une cohérence capacitaire au profit de la CCA, garantie par le COMCYBER ;
- Des synergies entre unités pour renforcer leur efficacité d'action ;
- Une mise en visibilité des parcours de carrière cyber au sein des armées.
- Les unités de la Communauté cyber des armées (surlignées en gras, les nouvelles unités) :

Armée de Terre :

- 785e compagnie de guerre électronique ;
- 54e régiment de Transmissions ;
- Centre de guerre électronique du 44e régiment de Transmissions ;
- Groupement Cyber de l'Ecole des Transmissions, du Numérique et du Cyber (ETNC) ;
- Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE)µ
- 6e escadron du 13e régiment de dragons parachutistes ;
- Compagnie d'appui au commandement du 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine ;
- Centre de renseignement Terre ;
- Régiment de cyberdéfense ;
- 712e compagnie de transmissions.

Marine nationale :

- Centre support de cyberdéfense (CSC) ;
- Commando Kieffer ;
- Centre de renseignement de la Marine (CRMAR).

Armée de l'Air et de l'Espace :

- Escadron des systèmes d'information opérationnels et de la cyberdéfense 62.430 « Marensin » (ESIOC) ;
- Escadron électronique sol 21.054 (EES) ;
- Commando parachutiste 30.566 (CPA30) ;
- Escadron de reconnaissance 04.033 « Périgord » ;
- Centre des opérations cyberélectroniques Air ;
- Centre de renseignement Air.

Interarmées :

- Commandement de la cyberdéfense (COMCYBER)
- Groupement de Cyberdéfense des Armées (GCA) ;
- Centre opérationnel de la sécurité (SOC) de la DIRISI.

Contact médias :
Centre médias du ministère des Armées

Guerre en Ukraine : 3 enseignements de la guerre en Ukraine

Category: 2020-2030,2022-2025 : Guerre en Ukraine,Actualités
1 juillet 2025

Trois enseignements majeurs ressortent de la guerre en Ukraine : l'exposition permanente des forces au feu ennemi, le rôle central de l'innovation – notamment via les drones et les technologies civiles détournées –, et l'absence d'un « game changer » capable de faire basculer le conflit. Ce champ de bataille sans sanctuaire, où la supériorité aérienne est absente et la transparence tactique omniprésente, redonne de l'importance à l'artillerie, à la dispersion des unités et à la résilience des forces.

Alors que la guerre en Ukraine va atteindre sa troisième année, trois constantes majeures se dressent pour l'armée de Terre :
– l'exposition permanente à l'ennemi,
– l'importance de l'innovation,
– l'absence de « *game changer** ».

Le général Rodolphe Hardy, commandant en second du combat futur de l'armée de Terre, a expliqué ceux-ci, jeudi 20 février, à l'occasion du point presse du ministère des Armées.

Un champ de bataille sans sanctuaire

La guerre en Ukraine a confirmé une tendance forte : l'absence de sanctuaire, notamment en raison de la parité aérienne entre les forces en présence.

En effet, ni la Russie ni l'Ukraine n'ont réussi à obtenir la supériorité dans la troisième dimension. *« Cela a favorisé l'innovation et l'adaptation. En témoigne l'usage de bombes planantes par les forces armées Russes, équipées d'ailerons directionnels et d'un guidage satellite intégré* », explique le général Hardy.

Ces armes constituent aujourd'hui des menaces redoutables et très destructrices pour les forces ukrainiennes.

L'absence de supériorité aérienne a également replacé l'artillerie au centre des opérations, notamment l'artillerie de campagne et les frappes dans la profondeur qui visent à détruire des objectifs à haute valeur stratégique.

Enfin, la dronisation, conjuguée au renseignement aérien et satellitaire, a favorisé la transparence du champ de bataille. Conséquence : une meilleure connaissance des intentions adverses, permettant de réagir plus rapidement et de prendre des décisions plus éclairées. Pour y faire face, les belligérants optent pour la dispersion et le camouflage de leurs forces. De fait, cette transparence a réduit le volume des unités et des manœuvres exécutées de part et d'autre.

L'innovation au cœur du combat

Le général Hardy souligne que l'usage massif des drones aériens, terrestres et navals modifie la géométrie du champ de bataille, étendant la zone de danger bien au-delà des lignes de front.

« D'un point de vue tactique, les drones permettent de tout voir et de tout détruire dans leur zone d'action. De plus, leur nombre et leur endurance permettent d'assurer une relative permanence sur le champ de bataille.

La zone mortelle ne se limite plus à 300 mètres mais s'étend jusqu'à 15 km. »

L'adaptation technologique des belligérants est également impressionnante. En témoignent les téléphones portables ukrainiens équipés d'applications servant de capteurs pour améliorer les processus de renseignement et de ciblage, ou encore les drones civils modifiés pour emporter des charges militaires et être utilisés comme des armes.

Autre caractéristique de ce conflit : les modes de financement. A titre d'exemple, durant les fêtes de Noël 2023, une campagne de financement participatif a permis de récolter plus de 500 000 dollars afin de fournir aux forces armées ukrainiennes des drones fpv (*first person view*), disponibles à la vente sur internet.

Absence de « *game changer* »*

Malgré l'émergence de nouvelles technologies, aucun « game changer » n'a fondamentalement bouleversé le cours du conflit. Ni les drones ni l'introduction des F-16 américains n'ont inversé la situation sur le terrain.

« Aucun acteur du conflit ne dispose d'un armement que l'autre ne peut pas pleinement contrer. La technologie ne permet pas de remplacer la masse et encore moins la présence de combattants au sol », estime le général Hardy.

Il ajoute que l'intelligence artificielle, bien que prometteuse, n'est pas encore en mesure de supplanter la prise de décision humaine.

Enfin, concernant la gestion des réserves, qu'elles soient humaines ou matérielles, le général estime qu'elles jouent un rôle majeur en Ukraine. Notamment pour *« garantir la cohésion du dispositif, assurer la relève des unités éprouvées et maintenir le moral des forces. »*

Général Rodolphe HARDY
Commandant en second du combat futur
de l'armée de Terre
21 février 2025

* *Dans le milieu militaire, l'expression « game changer » est souvent utilisée pour désigner une arme, une technologie, une stratégie ou un événement qui change radicalement la donne sur le champ de bataille ou dans une opération militaire.*

RH. L'armée de Terre renforce sa cyberdéfense avec un nouveau régiment spécialisé

Category: 2020-2030,Actualités
1 juillet 2025

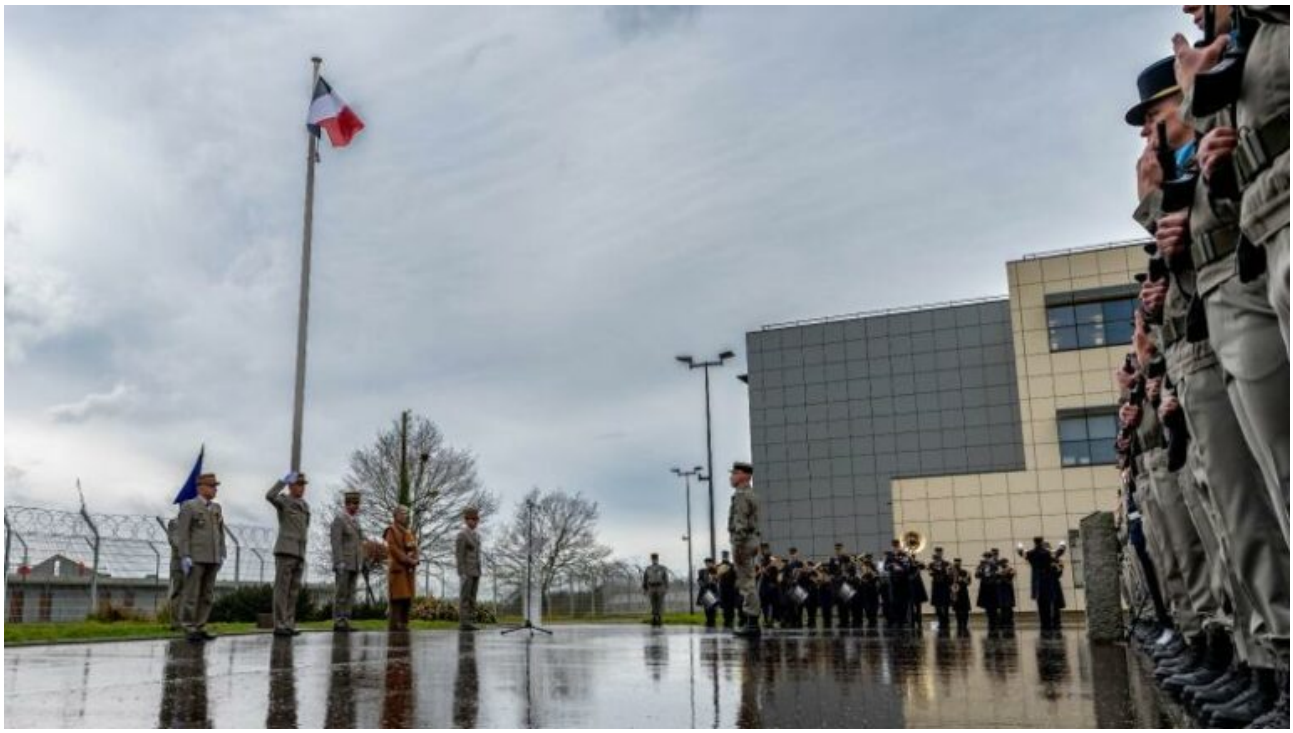

Créé le 1er janvier 2025, le premier régiment de cyberdéfense de l'armée de Terre marque une avancée stratégique dans la protection des réseaux militaires et la lutte contre les menaces numériques. Basé en Bretagne, il rassemblera d'ici 2030 près de 400 spécialistes hautement qualifiés. Lors de la cérémonie officielle de prise de commandement, l'importance croissante du cyberespace comme terrain d'opérations a été mise en avant, affirmant ainsi la capacité de l'armée de Terre à s'adapter aux nouveaux défis de la guerre numérique.

Cette nouvelle unité est basée en Bretagne et comptera d'ici à 2030, 400 hommes et femmes spécialistes de la cyber sécurité et reconnus pour leur haut niveau de qualification. Le régiment prend appui sur les 807e et 808e compagnies de transmissions (CTRS) et le bureau cyber de la brigade d'appui numérique et cyber (BANC).

Quelles sont les missions du régiment cyberdéfense armée de Terre ?

Les principales missions du régiment cyberdéfense armée de Terre sont :

- le déploiement des SOC tactique, de la défense des réseaux amis à distance, des groupes d'intervention cyber (GIC) préventive ou réactifs et l'armement des groupes de combat numérique (GCN) ;
- la connaissance de l'espace numérique ami et ennemi, la lutte informatique adaptée aux systèmes d'armes et la fonction audit de l'armée de Terre ;
- pour la compagnie de réserve LID : l'appui des entités du régiment et l'armement de ses unités opérationnelles ;
- pour le centre technique cyber : assurer la fonction centre technique de la lutte informatique défensive de l'armée de Terre ainsi que l'appui auprès des autres entités du régiment.

Une prise de commandement inédite

La cérémonie de prise de commandement a réuni autorités militaires et politiques.
Elle met en lumière la capacité d'anticipation, de mobilisation et d'intervention en temps contraint, en tout temps et en tout lieu des équipes de l'armée de Terre formées à sécuriser, protéger et défendre dans le domaine de la sécurité numérique. Des capacités qui seront développées par le premier chef de corps du régiment cyberdéfense armée de Terre, le lieutenant-colonel Caverne.

La création de ce régiment représente une avancée majeure pour l'armée de Terre et la positionne comme le fer de lance de la sécurité numérique des armées. Régiment singulier, il est composé d'hommes et les femmes issus des trois armées, tous spécialistes de la cyberdéfense et hautement qualifiés. Cette diversité vient appuyer la capacité de sécurité numérique durcie, structurée, visible et intégrée à la manœuvre interarmées pour mieux répondre aux défis cyber actuels.

Ministère des Armées et des Anciens combattants
27 février 2025

Légende de la photo : Cérémonie création du régiment cyberdéfense de l'armée de Terre
Copyright : © armée de Terre

Vers une stratégie durable pour la maintenance des équipements militaires

Category: 2020-2030,Actualités
1 juillet 2025

Pour s'adapter aux bouleversements géopolitiques, la France a dévoilé une nouvelle feuille de route pour son industrie de défense. L'augmentation de la production, la refonte des normes et le développement de pôles d'excellence régionaux sont au cœur de cette stratégie.

Commentaire AASSDN : L'industrie de Défense française s'articule autour de 9 grands groupes (*Thalès, Dassault, Safran, Naval Group, Airbus, KNDS*[1]*, MBDA, TechnicAtome, Arquus*), reliés à environ 4 000 sous-traitants (ETI, PME, TPE, laboratoires et centres de recherche). Ce réseau d'entreprises est un atout majeur pour assurer à la France sa souveraineté dans le domaine de la Défense . En outre, ce réseau lui fournit des outils lui permettant de nouer des partenariats stratégiques avec des pays qui souhaitent ne pas être totalement dépendants de tel ou telle grande puissance (Etats-Unis ou Chine notamment) tout en disposant de matériels de la meilleure qualité.

Par ailleurs, c'est un atout pour notre économie tant par les exportations qu'elle réalise (la France est 2e ou 3e exportateur mondial selon les années) que par le fait que l'essentiel des armements est produit en France.
Notons que les centres de recherche et les processus de fabrication de certains équipements de haute technologie, sont particulièrement visés par les Services de nos compétiteurs. C'est pourquoi la France se doit de maintenir, voire renforcer son excellence scientifique et d'assurer la meilleure protection contre les ingérences étrangères.

[1] *En 2015, les sociétés Nexter et Krauss Maffei Wegmann (KMW), respectivement systémier intégrateur du Leclerc et du Leopard, se sont regroupées au sein de KNDS afin de devenir le leader européen de la défense terrestre.*

Le 24 octobre 2024, sur le site Maîtrise NRBC de la Direction générale de l'Armement à Vert-

le-Petit, le Ministre des Armées Sébastien Lecornu a dressé la feuille de route que tâchera de suivre l'industrie de défense nationale pour les années à suivre. Un mot d'ordre : relancer « *l'esprit pionnier* ». Une question se pose alors : quelles sont les forces qui motivent la transformation de la base industrielle et technologique de défense (BITD), et comment y parvenir ?

Impulsions et transformations

D'abord, la priorité est d'augmenter les cadences de production. Depuis février 2022, l'industrie de défense française se prépare à l'éventualité de passer en économie de guerre, avec des mesures concrètes prises par certains des principaux groupes français. Dans cette optique, *MBDA* a annoncé son intention de produire 40 missiles *Mistral-3* par mois à l'horizon 2025, ce qui revient à doubler sa production mensuelle actuelle. De son côté, la DGA apporte une nouvelle forme de support aux entreprises du secteur, avec la création de la Direction de l'industrie de Défense.

L'Île-de-France : l'excellence terrestre, spatiale et électronique

La région parisienne est spécialisée dans les questions spatiales, électroniques et terrestres. Le plateau de Versailles-Satory est le lieu d'implantation de plusieurs grandes entreprises à la réputation mondiale comme KNDS France (ex-*Nexter*), *Arquus* mais aussi des institutions étatiques comme la Section Technique de l'Armée de Terre. Utilisé dès l'entre-deux-guerres comme terrain d'entraînement militaire, le plateau de Satory sera de plus en plus utilisé à partir des années 1960-1970. Le plateau se transforme en 2020 avec la création de nouvelles pistes d'essais destinées aux besoins de R&D de l'Armée de terre et plus généralement de l'industrie de défense française. La région francilienne n'est pas en reste dans le domaine de l'électronique, notamment par le nombre important de clusters et des laboratoires innovants, à l'image de Paris Saclay et de l'École Polytechnique. Le secteur spatial est quant à lui représenté par *Ariane Groupe*, *Thalès*, *Airbus Defence and Space* et *Aresia*.

L'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine : le cœur de l'aéronautique

L'aéronautique est particulièrement bien développée en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine, régions qui abritent de nombreux sites et entreprises majeurs, comme *Dassault Aviation* à Mérignac et Biarritz, ou encore *Safran* et *Airbus Defence & Space* à Toulouse. Cette concentration géographique est également le fruit d'une histoire riche. En effet, la création en 1915 du Centre d'Instruction des Spécialistes de l'Aviation à Bordeaux, ainsi que l'établissement de nombreuses bases aériennes dans la région, ont contribué à l'ancrage historique des industriels de l'aéronautique dans cette partie de la France.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur : territoire de l'Aéronavale

L'industrie aéronavale est très présente en PACA, avec des entreprises comme *Dassault Aviation* à Istres, *Airbus Helicopters* à Marignane et *Naval Group* à Ollioules. Cette présence s'explique par le fait que le premier hydroaéroplane a été conçu localement, créant un environnement propice au développement de ce secteur. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, une partie des avions de chasse et des hydravions y a été produite. Post-1945, plusieurs entreprises se sont installées dans la région, notamment la *Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Sud-Est*. Aujourd'hui, la région demeure un endroit clé dans la

production et la construction d'armement et d'équipements aéronavals, tout en développant régulièrement la recherche et l'innovation.

La Bretagne et la Normandie pour la puissance navale

Autre pôle d'excellence, les régions bretonne et normande se sont spécialisées dans l'industrie navale, avec des implantations du géant *Naval Group* à Brest, Lorient, Nantes-Indrets et Cherbourg. L'entreprise emploie plus de 3 000 salariés en région normande, notamment sur le site de Cherbourg.

Cependant, cette territorialité se manifeste également en dehors des principaux pôles. Par exemple, on peut citer *Eurenco*, spécialiste des poudres et des explosifs, à Bergerac, ainsi que les différents sites de MBDA à Selles-Saint-Denis et à Bourges, sans oublier le site historique de production de KDNS France à Roanne. En plus de dynamiser économiquement des régions parfois en marge, cette territorialité pourrait être renforcée pour constituer une véritable force de production, notamment grâce à l'implantation d'un réseau de réservistes de la DGA.

Des industriels étatiques en recherche d'efficacité

Si les grands maîtres d'œuvre industriels privés sont répartis sur tout le territoire français, c'est également le cas des institutions de l'État chargées des questions d'armement et de sa maintenance. Dispersées dans toutes les régions de France, les industriels d'État sont des exemples du maillage territorial des services publics de l'armement : la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres, le Service de la maintenance industrielle terrestre à Versailles ainsi que les 12ème, 13ème et 14ème base de soutien du matériel, le Service de Soutien de la Flotte à Paris, Brest et Toulon, mais aussi la Direction de la Maintenance aéronautique, qui est implantée sur 17 sites différents à travers la France. La DGA est elle aussi répartie sur des centres d'expertises et d'essais dans diverses régions.

Le 2 octobre 2024 paraît le rapport d'information n°4, par la Commission des finances, à propos du maintien en condition opérationnelle des équipements militaires. Cette étude a révélé que, malgré des efforts conséquents, le maintien en condition opérationnelle ne répond pas aux besoins actuels. Les problèmes concernant la disponibilité des matériels et le coût élevé des contrats de maintenance sont trop importants. En outre, il est question de repenser la stratégie de maintenance de l'armement français, en impliquant de façon plus directe les TPE-PME françaises. Il est par ailleurs fait mention de la possibilité de ré-internaliser une partie de la maintenance militaire, ce qui sous-entend de renforcer le maillage territorial de la maintenance. La question de l'état des recrutements a également été mentionnée, notamment la fidélisation et la formation des personnels de la maintenance militaire et du secteur de l'armement en général.

L'humain et la formation : moteurs de développement

Si la voie royale pour devenir ingénieur de l'armement reste Polytechnique et l'École nationale supérieure de techniques avancées, les concours restent ouverts à tous les diplômés d'écoles d'ingénieurs. En dehors des grands corps d'ingénieurs, les universités proposant des maîtrises « Défense et Sécurité » ou des cursus d'intelligence économique intéressent de plus en plus à la fois les entreprises, mais aussi les services de la DGA.

Du point de vue opérationnel, il est tout à fait possible de développer et de renforcer l'intérêt du monde ouvrier et technique pour l'industrie de défense. MBDA et *Naval Group* l'ont fait, avec respectivement 2 600 et 4 500 recrutements au cours des dernières années. Pour accélérer cette capacité à recruter, il faut également offrir plus de visibilité aux entreprises et aux institutions. Uniquement au travers de la filière de la maintenance en condition opérationnelle, 25 formations certifiantes sont ainsi proposées par le ministère des Armées et des Anciens combattants, dont plusieurs bacs professionnels et un certain nombre de BTS. En renforçant le lien Armée-Nation, voir même BITD-Nation, ainsi que la formation à tous les échelons de la BITD, la France participe à donc sa souveraineté. Ainsi, le secteur de l'armement doit se réformer, recruter et impulser si il veut retrouver son esprit « pionnier ».

Theo MOREAU pour le **club Défense de l'AEGE**
22 novembre 2024

Un renouveau stratégique : naissance du commandement de l'action en profondeur et du renseignement (CAPR)

Category: 2020-2030,Actualités,Europe de l'Ouest,Evénements
1 juillet 2025

Général de division Guillaume Danès

Général de brigade Vincent Tassel

Le général de corps d'armée (CGA) Toujouse, commandant les forces terrestres, a présidé le mercredi 4 septembre 2024 à Strasbourg, en présence du GCA Langlade de Montgros, directeur du renseignement militaire (DRM) et du GCA Pierre Meyer,

nouveau Gouverneur militaire de Metz, commandant de la zone Terre Nord-Est et officier général de la zone de défense et de sécurité Est, la cérémonie de création du commandement de l'action dans la profondeur et du renseignement (CAPR), de la brigade de renseignement et de cyber-électronique (BRCE) et de la 19e brigade d'artillerie.

Au cours de cette cérémonie à laquelle assistaient les deux délégués alsaciens, Jean-Paul Beck et Christian Poutard ainsi que plusieurs membres de l'amicale, le général de division (GDI) Guillaume Danès, nouveau commandant du CAPR, le général de brigade (GBR) Vincent Tassel, nouveau commandant de la BRCE ainsi que le GBR Marc Galan, nouveau commandant de la 19e brigade d'artillerie, se sont vu remettre leur nouveau fanion par le GCA Toujouse. Cette remise de fanion s'est déroulée devant de l'ensemble des drapeaux des régiments constituant le CAPR, réunis à cet effet, et en présence des chefs de corps de ces mêmes régiments.

A l'issue de la cérémonie officielle, le GCA Toujouse et le GCA Langlade de Montgros se sont adressés à l'auditoire., Si le commandant des forces terrestres a tenu des propos très martiaux vis-à-vis de la Russie, le directeur du renseignement militaire a tenu à rappeler l'importance de la fonction renseignement dans les armées et a souligné les relations très étroites qui prévalaient entre la DRM et l'ex COMRENS tant au niveau de la fourniture de renseignements stratégiques que tactiques.

S'adressant en dernier à ses invités, le GDI Danès a tout d'abord tracé l'historique du nouvel insigne du CAPR, dévoilant au passage les échanges -quelque peu tendus- qui ont eu lieu avec le Service historique de la Défense (SHD) en vue de sa création. Il a ensuite rappelé que la mission fondamentale de son nouveau commandement résidait dans la conduite d'actions dans la profondeur et l'acquisition de renseignements et qu'il tirait sa force de son articulation en trois brigades (renseignement, artillerie et aérocombat). Il a également précisé que la CAPR était le quatrième commandement « Alpha » (il s'agit de commandements spécialisés appelés à fournir des appuis au combat dans des domaines clés, tels que les frappes dans la profondeur, les actions « hybrides », le renseignement et la logistique) et qu'avec sa création s'achevait la réorganisation voulue par le chef d'état-major de l'armée de Terre.

La cérémonie s'est achevée par un moment de convivialité qui a permis d'échanger avec l'ensemble des cadres et acteurs de ce nouveau commandement autour d'un grand nombre de spécialités culinaires alsaciennes.

Jean-Paul BECK
Délégué régional AASSDN

Comment la France est devenue une

puissance spatiale

Category: 2020-2030,Actualités,Armement,Europe de l'Ouest,Technologies
1 juillet 2025

Commentaire AASSDN : Alors que l'UE vient de retrouver une dimension importante de son autonomie stratégique avec le lancement réussi de la fusée *Ariane 6*, Philippe Varnoteaux rappelle dans la revue *Conflits*, l'effort continu et le rôle central qu'a joué la France dans le domaine spatial.

Alors que la France est contrainte de relever simultanément de nombreux défis : financier, éducatif, migratoire, santé, énergétique, il est réconfortant de se souvenir que 20 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale avec son cortège de pertes humaines (500 000 morts) de destructions et tout en menant les guerre d'Indochine et d'Algérie, notre pays s'est hissé au 3e rang des puissances spatiales mondiales après l'URSS et les Etats-Unis.

L'AASSDN propose à ses lecteurs un numéro hors-série de 250 pages, réalisé par l'ASAF en coopération avec des membres de notre association *« L'aventure spatiale française de 1945 à nos jours »* (10 € + 5 € de port).

Le 26 novembre 1965, la France devient la troisième nation à placer sur orbite par ses propres moyens un satellite (A1 ou Astérix), après l'URSS (1957) et les États-Unis (1958). Les années 1950 sont cruciales pour comprendre le succès de 1965 et l'influence française dans la construction de l'Europe spatiale.

Les photographies présentes à l'intérieur de l'article ont été fournies par Philippe Varnoteaux.

La Seconde Guerre mondiale voit l'émergence d'armes nouvelles, dont les missiles. Lors de la défaite de l'Allemagne, les Alliés découvrent l'extraordinaire avance que celle-ci a dans ce domaine. Américains et Soviétiques saisissent matériels et spécialistes allemands à travers respectivement les opérations *Paperclip* et *Osoaviakhim*.

L'héritage allemand

Les Français adoptent la même démarche avec leurs « missions scientifiques ». Ainsi, les armées françaises s'intéressent aux missiles, mais selon des démarches différentes : l'armée de Terre via le Centre d'études des projectiles autopropulsés (CEPA) de la DEFA souhaite reconstruire des *V2* ; l'armée de l'Air via le service technique de l'aéronautique de la DTI engage un vaste programme visant à développer de nouveaux engins-fusées classés en air-air, air-sol, sol-air, sol-sol, cible télécommandée ; quant à la Marine, elle construit des engins visant à couvrir tous les domaines (air-mer, mer-air, surface-surface). Concernant les spécialistes allemands récupérés, certains sont installés au Laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques (LRBA) de Vernon (armée de Terre) pour reconstituer des V2, comme Karl Heinz Bringer, spécialiste de la propulsion, qui a contribué à élaborer les moteurs des *Véronique*, *Diamant* et même *Ariane 1*.

Ainsi en Europe, en dehors de l'URSS, la France est le pays qui recrute le plus de spécialistes allemands dans de nombreuses entreprises d'État ou privées et pas que dans le domaine des fusées.

Légende : Véronique V17 installation sous portique_ ECPA-CNES

Toutefois, la guerre de décolonisation en Indochine contraint l'armée de terre à faire des choix ; elle lâche le CEPA qui *in fine* ne procède à aucun essai de *V2*. Il subsiste néanmoins au sein du LRBA deux principaux programmes : *Véronique* (VERnOn service techNIQUE), une étude dérivant des connaissances allemandes sur la propulsion à liquides appelée à être utilisée comme fusée-sonde, et Eole (Engin fonctionnant à l'oxygène liquide et à l'éther de pétrole), un prototype de missile sol-sol devant emporter une charge explosive (300 kg à 1 000 km) dont l'origine remonte aux années 1930.

L'héritage national

Des études sur les fusées existaient en effet avant la guerre. Par exemple, l'ingénieur Louis Damblanc s'intéressait aux fusées à propulsion solide (poudre) et, entre 1937 et 1940, conduisait à l'École centrale de pyrotechnie des essais en vol de fusées à un, deux et même trois étages. De son côté, le pionnier de l'aviation Robert Esnault-Pelterie publiait en 1930 *L'Astronautique*, ouvrage dans lequel il expliquait l'intérêt des fusées à propulsion à liquides pour le vol spatial. Citons enfin l'ingénieur militaire Jean-Jacques Barré du service technique de l'artillerie qui, disciple d'Esnault-Pelterie, œuvrait à la réalisation sous l'Occupation du EA 1941 (engin autopropulsé modèle 1941), un petit missile sol-sol à propulsion à liquides. La défaite le contraignit à effectuer les essais après la Libération entre mars et juillet 1945 (l'une des fusées atteint la portée de 60 km). En novembre 1952, il procède à deux tirs de la version améliorée *Eole*, mais qui échouent. Déçue et peu convaincue, la DEFA abandonne les projets de Barré.

Le foisonnement des études de fusée dans les années 1950

Si l'arrêt d'*Eole* met fin aux études de missile de longue portée, celles sur les missiles tactiques de courte portée se multiplient, notamment les sol-air en raison de la menace des bombardiers

soviétiques. L'armée de Terre développe le sol-air *Parca* (projectile autopropulsé radioguidé contre avions), un engin à propulsion liquide puis solide. Parallèlement, est mise au point Véronique pour le compte du Comité d'action scientifique de la défense nationale (CASDN) qui la met à disposition des scientifiques pour explorer l'atmosphère. Dès le 29 octobre 1954, une *Véronique* réalise à 104 km d'altitude la première expérience spatiale française conçue par les physiciens français Étienne Vassy et allemand Karl Rawer (étude de l'ionosphère par mesure de la transmission des ondes radio).

Quant à l'air, elle dispose dès la fin des années 1940 à Cannes d'un grand centre industriel de la fusée à la SNCASE. De nombreux engins y sont réalisés comme le *SE 4100,* un missile sol-air servant de banc d'essai (et à partir duquel sont élaborées la plupart des bases techniques de la fusée moderne), dont le premier tir intervient dès septembre 1949. La société Matra, quant à elle, construit à la fois des missiles sol-air (série R04 à R422) et des missiles air-air (R05 à R530), avant de se spécialiser dans cette deuxième catégorie. D'autres organismes développent des fusées comme l'Onera (Office national d'études et de recherches aéronautiques) qui, pour ses études fondamentales (aérodynamique, matériaux, etc.), élabore des engins technologiques, dont les OPD à partir desquelles sont conçues des fusées-sondes comme *Daniel* qui, le 27 janvier 1959, réalise la seconde expérience spatiale française (mesure de la radioactivité dans l'atmosphère à 127 km d'altitude).

Ainsi, les années 1950 ont été une période fondatrice, avec un foisonnement de programmes (près d'une centaine) et d'expérimentations d'engins-fusées, une véritable *furia francese*.

Tout un tissu de compétences en matière de fusées a été développé par les armées (via leur direction technique), des industriels et des organismes étatiques maîtres d'œuvre, de nombreux équipementiers, des moyens d'essais et plusieurs champs de tir, dont ceux du Centre interarmées d'essais d'engins spéciaux (CIEES) à Colomb-Béchar / Hammaguir (désert algérien) où la plupart des engins ont été expérimentés entre 1948 et 1967.

Légende : Diamant 01 décollage_ ECPA

Le tournant de l'année 1959

En 1950, des physiciens proposent une année géophysique internationale (AGI) pour une étude globale de la terre, y compris la haute atmosphère. Elle est planifiée pour 1957-1958, en raison d'une forte activité solaire qui entraînera des interactions avec l'atmosphère terrestre. Américains et Soviétiques annoncent en 1955 l'envoi des premiers satellites artificiels.

En France, Vassy suggère d'utiliser des *Véronique* améliorées pour contribuer aux programmes de l'AGI. Le CASDN finance la construction d'une quinzaine de *Véronique* AGI, tandis que le physicien Jacques Blamont du service d'aéronomie – premier laboratoire spatial français créé fin 1958 au sein du CNRS – propose de créer des nuages artificiels à l'aide de sodium pour en savoir plus sur la haute atmosphère (structure, vents, etc.). Ainsi, les 10 et 12 mars 1959, deux *Véronique* AGI s'envolent avec leur charge de 90 kg et réalisent entre 85 et 170 km des nuages artificiels qui mettent en évidence la turbopause, la limite entre la basse et la haute atmosphère. La découverte est spectaculaire. Les médias exultent ! L'espace est désormais accessible aux scientifiques français. De nombreuses autres expériences sont effectuées, dont le vol suborbital de petits animaux comme le rat *Hector* le 22 février 1961 (à 110 km) et la chatte *Félicette* le 18 octobre 1963 (à 155 km).

Entre-temps, le contexte politique change. Avec le retour aux affaires du général de Gaulle

(1958), les autorités sont particulièrement sensibles aux initiatives mettant en avant le progrès, comme les sciences et les technologies. La jeune communauté spatiale française en profite pour les solliciter et pour obtenir le 7 janvier 1959 la création du Comité des recherches spatiales (CRS). Confié au physicien Pierre Auger, le CRS évalue et favorise le développement des activités spatiales qui s'apprêtent à s'intensifier. De nouvelles fusées-sondes sont commandées auprès du LRBA (*Véronique, Vesta*) et de Sud Aviation (engins à poudre *Bélier, Centaure, Dragon*). Le CRS est aussi chargé de soutenir les propositions françaises dans les projets de recherches spatiales à l'échelle internationale (Cospar) et à l'échelle régionale (Europe).

Des études balistiques au lanceur spatial

Parallèlement, le gouvernement engage une réflexion sur l'opportunité d'avoir des missiles balistiques à longue portée pour la force de dissuasion nucléaire. Le succès de *Véronique AGI* de mars 1959 contribue à le convaincre de s'en doter. Est ainsi créée le 17 septembre 1959 la Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques (Sereb) qui regroupe les forces vives de la nation (Sud Aviation, Nord Aviation, SEPR, Matra, Dassault, Snecma, Onera, Service des poudres, Commissariat à l'énergie atomique). Une coopération avec les États-Unis est envisagée mais, devant les tergiversations de ceux-ci, le gouvernement décide que la Sereb concevra seule les missiles balistiques stratégiques.

La Sereb déploie une méthode d'essais originale consistant à tester séparément puis en les associant des fusées ou véhicules d'essais (VE), afin d'acquérir les compétences dans la propulsion, le guidage, le pilotage, la rentrée atmosphérique (ogives). Dans le cadre des *« pierres précieuses »,* toute une panoplie d'engins voit le jour (*Agate, Topaze, Émeraude, Rubis*). Le plus abouti est *Saphir* qui combine *Émeraude* (propulsion à liquides) et *Topaze* (propulsion solide), respectivement comme premier et second étage. À l'automne 1960, des ingénieurs de la Sereb (sous la conduite de Bernard Dorléac) proposent au CRS de réaliser à moindre coût un lanceur de satellite (*Diamant*) en ajoutant un troisième étage au futur *Saphir.* La réflexion s'engage et, le 22 juillet 1961, lors d'un conseil interministériel, de Gaulle et son gouvernement acceptent la proposition de la Sereb. Le 18 décembre, cette dernière, sous la responsabilité de la DMA, doit construire *Diamant* (pour placer sur orbite 80 kg à 500 km). Quant aux scientifiques, ils obtiennent en lieu et place du CRS une agence spatiale – le Centre national d'études spatiales (CNES) – créée le 19 décembre pour conduire la politique spatiale de la France. Pierre Auger en devient le premier président.

Légende : Satellite A1 en intégration à Boulogne Billancourt_ MATRA

Diamant 01 qui place sur orbite la capsule militaire *A1* (Armée n°1 rebaptisée *Astérix*). Trois autres *Diamant* sont lancés en 1966-1967 avec succès avec des satellites technologiques réalisés par le CNES (*Diapason, Diadème 1 et 2*). Début juillet 1967, la France quitte Hammaguir pour lancer depuis le Centre spatial guyanais près de Kourou. Le CNES est désormais responsable du nouveau lanceur (civil) *Diamant B* qui le 10 mars 1970 place sur orbite un satellite… allemand (*Wika*).

N'ayant cependant pas les moyens d'une NASA américaine, le CNES mène dès le début une politique de coopération avec les Américains et les Soviétiques, mais aussi avec des pays en voie de développement.

Dès 1961-1962, la coopération avec les États-Unis offre aux ingénieurs français l'opportunité de parfaire leur formation et aux scientifiques d'embarquer des instruments dans des satellites américains. Avec les Soviétiques, la coopération entre dans le champ du possible après la visite du général de Gaulle en URSS en juin-juillet 1966. Quant à la coopération avec des pays en développement, elle émane de Jacques Blamont qui, devenu en 1962 premier directeur scientifique et technique du CNES, établit avec l'Inde et l'Argentine un partenariat permettant

de leur transmettre une partie du savoir-faire français.

Une puissance spatiale qui s'intègre à l'Europe

Dès fin octobre 1962, Pierre Auger quitte la présidence du CNES pour s'engager dans la construction de l'Europe spatiale. Il contribue ainsi à la création le 14 juin 1962 par dix États européens (Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, RFA, Royaume-Uni, Suède et Suisse) de *l'European Space and Research Organisation* (ESRO). Ce partenariat permet de construire les premiers satellites scientifiques européens.

Une autre initiative a lieu de la part des autorités britanniques pour concevoir un lanceur européen avec la France, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et la RFA (plus l'Australie pour le champ de tir de Woomera). Pour cela est instaurée *l'European Launcher Development Organisation* (ELDO) dans laquelle chaque pays apporte un élément de la fusée (la France se chargeant du deuxième étage). Entre 1968 et 1971, toutes les tentatives de lancement échouent principalement en raison de l'absence de maître d'œuvre. Cela conduit les Européens à refonder en 1973 l'Europe spatiale avec notamment la création en 1975 de l'*European Space Agency* (ESA) et l'engagement du programme de lanceur européen *Ariane*. Pour le réaliser, 11 nations s'associent (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse), avec la maîtrise d'œuvre confiée au CNES et à Aérospatiale (l'architecte industriel).

Six ans plus tard, le 24 décembre 1979, *Ariane 1* réussissait sa première satellisation depuis le CSG. L'Europe, en assurant ainsi son indépendance spatiale, entrait dans la cour des grands. **La France en était un pilier fondateur.**

Philippe VARNOTEAUX*
Article paru dans la Revue *Conflits n°52*
Publié sur le site Revue Conflits le 07 septembre 2024
https://www.revueconflits.com/comment-la-france-est-devenue-une-puissance-spatiale/

*** *Philippe VARNOTEAUX*** *est docteur en histoire et spécialiste de l'histoire de la conquête spatiale française, membre de l'Institut français d'histoire de l'espace et chargé de cours à Sciences-Po Reims. Il est l'auteur ou coauteur de plusieurs ouvrages dont le dernier intitulé : Hammaguir, première base spatiale française (Ginkgo éditeur, 2024).*

Source photo de couverture : Pixabay

Les faux postulats de la guerre d'Ukraine, selon Eric Dénécé

Category: 2020-2030,2022-2025 : Guerre en Ukraine,Actualités,Désinformation,Europe de l'Est,Europe de l'Ouest,Géopolitique,Livres et publications,Renseignement,Services allemands

1 juillet 2025

*L'AASSDN relaie cet éditorial d'**Eric Dénécé** N°64 / FÉVRIER 2024 sur [cf2r.org](cf2r.org)*

Lorsqu'ils considèrent la guerre d'Ukraine, la plupart des analystes[1] partent, me semble-t-il, de postulats erronés – délibérément ou par méconnaissance – que je crois instillés par les États-Unis et l'Ukraine, et qu'il convient de signaler, car ils sont à l'origine d'une vision qui s'affirme de plus en plus fausse des origines et des réalités de ce conflit et donc de son issue probable.

Il ne s'agit pas, répétons-le une nouvelle fois, de défendre les positions de la Russie, mais de rappeler certains faits et de faire prendre conscience du narratif élaboré par les Américains pour justifier le bien-fondé de cette guerre aussi horrible qu'inutile, et de la désinformation majeure dont nous sommes victimes en Europe, et en particulier en France, depuis maintenant deux années.

QUATRE POSTULATS (DÉLIBÉRÉMENT) ERRONÉS

1. La Russie Voulait Envahir L'ukraine

Nous savons aujourd'hui que le corps de bataille russe massé à la frontière ukrainienne début 2022 comptait entre 120 000 et 150 000 hommes selon les sources et que la première vague d'assaut ne comprenait que 60 000 hommes environ. Le simple bon sens voudrait que des analystes sérieux aient eu l'objectivité de reconnaitre qu'il s'agissait bien d'une opération miliaire « spéciale » – qu'ils étaient en droit de dénoncer – au lieu d'abonder dans le sens de la propagande diffusée par Kiev, Londres, Washington et Varsovie s'attachant à faire croire à une

invasion menaçant toute l'Europe occidentale. Les effectifs russes engagés étaient clairement ceux d'une action limitée, donc notoirement insuffisants pour une opération d'ampleur contre un État de 603 000 km^2 et de 43 millions d'habitants. Rappelons pour mémoire que lors de leur invasion de l'Irak – 438 000 km^2, 27 millions d'habitants et des forces armées non soutenues par – en 2003[2], les Américains ont engagé une armée de 150 000 hommes assistée de 45 000 Britanniques et de 70 000 Kurdes[3]. Ce premier postulat ne résiste donc pas à l'analyse militaire élémentaire.

2. LA RUSSIE DISPOSAIT D'UNE ARMÉE PUISSANTE QUI AURAIT DÛ BALAYER LES UKRAINIENS EN QUELQUES SEMAINES. CELA N'A PAS EU LIEU, CE QUI RÉVÈLE SA MÉDIOCRITÉ ET CELLES DE SES CHEFS

Les forces russes qui ont attaqué l'Ukraine l'ont fait avec un rapport de forces très défavorable de 1 contre 3. Elles ne pouvaient donc submerger ni écraser l'armée ukrainienne, très supérieure en nombre. Leur objectif était de la paralyser et de contraindre Kiev à la négociation.

De plus, on oublie ce que de nombreux experts militaires observaient déjà pendant la Guerre froide et jusqu'au début des années 2000 : les forces soviétiques (malgré leur importance), étaient d'abord des forces préparées pour la défense et non pour les opérations extérieures, à la différence des forces occidentales. Nous savons donc depuis longtemps que la logistique, surtout pour la projection de forces, n'est pas leur point fort, ce qui a été confirmé par les observations de nombreux officiers s'étant rendus en Russie après la dissolution de l'URSS… et par les premières semaines de « l'Opération militaire spéciale ».

Ces défauts, ne se sont pas améliorés après la chute du mur de Berlin, tant l'armée russe a connu de coupes sombres, tant en matière de budget, de ressources humaines que d'unités. Il a fallu attendre le début des années 2000 pour observer le début d'un redressement. Néanmoins, l'armée russe d'aujourd'hui n'est pas l'Armée rouge d'hier, bien qu'elle en soit l'héritière.

Aussi, nous nous permettons de penser que cette surestimation de la force russe, largement relayée par les médias occidentaux, n'avait pour but que de glorifier la résistance ukrainienne et d'humilier Moscou, dans le but possible de provoquer une fronde contre Poutine et son état-major.

3. LES FORCES RUSSES VOULAIENT PRENDRE KIEV, MAIS ELLES ONT ÉCHOUÉ

Autre ineptie. Seule une fraction des forces de l'Opération militaire spéciale a été affectée à l'offensive visant la capitale ukrainienne, non dans le but de la conquérir, mais de fixer les forces de Kiev (manœuvre opérative). Il est totalement délirant de croire que les Russes envisageaient de conquérir une agglomération couvrant 12 300 km² – au cœur d'une aire urbaine de28 900 km² –, regroupant au total 4,6 millions d'âmes[4], et encore une fois face à des forces supérieures en nombre et installées sur un territoire qu'elles connaissaient parfaitement. Ceux qui savent les extrêmes difficultés de la guerre urbaine n'ont cessé de dénoncer cette affirmation des Ukrainiens et de leurs mentors occidentaux comme totalement fantaisiste.

À titre de comparaison, il convient de rappeler que pour son opération de nettoyage de la bande de Gaza (360 km^2, 2,6 millions d'habitants), l'armée israélienne a engagé plus de 180 000 hommes, dispose d'un contrôle du ciel total et d'une assistance américaine et britannique en matière de collecte de renseignements et de fourniture de munitions. Néanmoins, quatre mois après le début de son offensive, Tsahal n'est toujours pas parvenu à en prendre le contrôle total alors même que les combattants du Hamas (20 000 hommes) ne sont pas des adversaires comparables à l'armée ukrainienne formée par l'OTAN.

4. LA RÉSISTANCE HÉROÏQUE DES FORCES UKRAINIENNES A SURPRIS LE MONDE COMME LA RUSSIE ET MONTRE LA SOLIDITÉ ET LA DÉTERMINATION DE CETTE NATION

Cette affirmation nous semble relever d'une sous-estimation délibérée de l'armée ukrainienne afin d'atteindre le but psychologique évoqué au point n°2 ci-dessus. Encore une fois, revenons-en aux chiffres. Début 2022, les forces armées ukrainiennes comptaient 250 000 hommes, soit les deuxièmes les plus importantes en volume en Europe orientale, après l'armée russe. Elles étaient de plus complétées par les gardes-frontières (53 000 hommes), la nouvelle Garde nationale d'Ukraine (60 000) et les divers services de sécurité intérieure. Surtout, ces forces avaient bénéficié, depuis 2014 d'une assistance majeure de plusieurs pays de l'OTAN (États-Unis, Royaume-Uni, Canada), en matière de formation et de livraisons d'armes, et recevaient aussi de très nombreux renseignements sur la Russie dont ces pays disposaient[5]. C'étaient donc des forces professionnelles, bien équipées et disposant, pour certaines d'entre elles, d'une expérience du combat pour avoir participé depuis 2014, aux opérations militaires contre les régions autonomistes du Donbass. Rien à voir donc avec « la petite armée » ukrainienne que nous ont vendue l'OTAN et les médias.

Ajoutons à cela que l'armée ukrainienne avait établi, principalement autour du Donbass, de très solides positions défensives, qu'elle combattait sur un terrain qu'elle connaissait, qu'elle était trois fois plus nombreuse que les forces d'attaque russes, et que si celles-ci avaient l'initiative, leur offensive était largement attendue.

Ces quatre postulats – dont l'analyse rapide permet de mesurer qu'ils ne résistent pas aux faits – relèvent donc de la mauvaise foi, si ce n'est d'une désinformation délibérée, afin de fausser la perception du conflit et de décrédibiliser l'adversaire russe, manœuvre en soi de bonne guerre.

À côté de ses fausses affirmations, il convient également de se pencher sur d'autres faits, qui s'ils n'ont pas été déformés par le narratif otano-ukrainien, ont été passés sous silence, car ils contribuent également à éclairer les réalités de ce conflit d'un jour nouveau.

LA NÉCESSAIRE RELECTURE DES PREMIERS MOIS DU CONFLIT

5. Depuis 2014, les Américains n'ont eu de cesse de soutenir l'Ukraine et de la pousser à reconquérir le Donbass et la Crimée – qui sont des terres russes – en encourageant son nationalisme et en l'armant, poussant de ce fait les Russes dans leurs retranchements. Washington comme Kiev connaissaient pourtant les multiples avertissements qu'avait lancés Vladimir Poutine à partir de 2007 et ses réactions face à l'avancée agressive de l'OTAN aux

marges de la Russie (Géorgie 2008, Ukraine 2014). Américains et Ukrainiens se doutaient bien que les Russes ne resteraient pas sans réagir – tout en espérant peut être le contraire… – et qu'il fallait alors les faire tomber dans un piège : les placer en position d'agresseurs et de violation du droit international. Ils n'ont donc eu de cesse, depuis le milieu de l'année 2021, d'alerter l'opinion internationale sur la menace russe et le risque de guerre (qu'ils étaient en train de provoquer) dès qu'ils ont observé que Moscou massait ses troupes à la frontière ukrainienne et s'y livrait à des exercices militaires.
Il est finalement possible de considérer que les deux adversaires ont « bluffé » : les Américains et les Ukrainiens en pensant que les Russes ne réagiraient pas ; et Moscou estimant sans doute qu'en massant ses forces à la frontière, Washington et Kiev renonceraient. Mais aucune de ces deux manœuvres n'a fonctionné et elles ont irrémédiablement conduit à la guerre.

6. Ukrainiens et Américains savaient parfaitement qu'en lançant l'opération de reconquête du Donbass le 17 février 2022, Moscou interviendrait en soutien des populations russophones menacées. Leur objectif était alors d'amener l'armée russe à buter sur les nombreuses fortifications érigées depuis 7 ans à dans le sud-est du pays et à leurs nombreux moyens antichars, afin de lui infliger une défaite. Mais les Russes ne sont pas tombés dans ce piège.

7. Il n'est pas imaginable que Washington et Kiev aient décidé cette provocation contre la Russie sans que l'armée ukrainienne soit prête à résister et ait pris des dispositions défensives solides. Encore une fois, la – légitime – résistance ukrainienne n'est pas surprenante et s'est donc paradoxalement révélée moins performante que prévu, les Russes ayant pu fixer une partie des forces autour de Kiev et occuper très rapidement plus de 30% du territoire.

8. Le retrait des forces russes de la région de Kiev, fin mars 2022, n'est pas lié à un échec militaire – bien qu'elles y aient rencontré une farouche résistance ayant contrarié leur progression – mais à une concession de Moscou dans le cadre des négociations d'Istanbul[6], comme l'a confirmé Poutine lors de son interview accordée à Tucker Carlson. Certains continuent de nier ce fait, mais sans aucun argument, car les forces russes se sont retirées en bon ordre… avant que les Ukrainiens, sous l'influence de Boris Johnson, ne décident de mettre un terme à des négociations en passe d'aboutir !

9. Tout cela ne veut pas dire que les Russes n'aient pas commis d'erreurs. Il y a eu sans aucun doute de mauvaises estimations initiales de l'adversité, due à des rivalités entre services de renseignement. Dans un article récent[7], Andrei Kozovoï, professeur à l'université de Lille, évoque le fait que seules trois personnes, en dehors de Poutine lui-même, auraient été au courant du projet d'invasion décidé lors du Conseil de sécurité du 21 février : le ministre de la Défense, Sergueï Choïgou ; le secrétaire du Conseil, Nikolaï Patrouchev ; et le directeur du FSB, Alexandre Bortnikov. Les autres membres de cette instance – dont Sergeï Lavrov, ministre des Affaires étrangères, Mikhaïl Michoustine, Premier ministre et Sergueï Narychkine, le chef du SVR – auraient été, eux, favorables à la poursuite du processus diplomatique.
Par ailleurs Andrei Kozovoï rappelle justement que depuis l'arrivée de Poutine à la présidence en 2022, le FSB n'a cessé de prendre l'ascendant sur les autres services de renseignement, le SVR, mais aussi le GRU (Direction du renseignement militaire). Le premier s'étant déconsidéré aux yeux de Poutine à la suite de l'arrestation, en 2010 aux États-Unis, d'une dizaine d'illégaux par le FBI ; le second en raison du fiasco de l'empoisonnement de Skripal, à Londres, en 2018. Le FSB se serait de facto retrouvé en position de force dans l'élaboration du processus

décisionnel, pesant de tout son poids en faveur d'une intervention militaire en Ukraine.
La décision de lancer l'opération militaire spéciale – certainement envisagée de longue date, mais non planifiée aussi en détail qu'elle aurait dû l'être – semble ainsi avoir été prise dans l'urgence. Une fois celle-ci engagée, comme tous les militaires le savent, un plan d'opération ne résiste jamais à plus de trois jours de guerre et les forces russes ont été confrontées à une plus forte adversité que ce qu'elles escomptaient, ce qui leur a coûté cher.

LE CINQUIÈME (NOUVEAU) FAUX POSTULAT

10. IL EXISTE UN RÉEL RISQUE DE GUERRE AVEC LA RUSSIE D'ICI 5 À 8 ANS ET LES OCCIDENTAUX DOIVENT S'Y PRÉPARER

Depuis la fin de l'année 2023, en raison de l'échec de la contre-offensive ukrainienne et des difficultés d'approvisionnement en armes, un nouveau narratif est produit par l'OTAN : celui d'un risque de guerre avec la Russie à l'horizon de 5 à 8 ans. Ainsi se succèdent les déclarations alarmistes des principaux responsables politiques et militaires des pays de l'OTAN, dans une campagne savamment orchestrée.

– En décembre 2023, les principaux collaborateurs du président Joe Biden déclarent au Congrès que si les parlementaires ne votent pas rapidement pas une aide militaire supplémentaire à l'Ukraine, la Russie pourrait gagner la guerre en quelques mois, voire quelques semaines. Mais les Républicains continuent à ce jour de s'opposer à une nouvelle aide de 61 milliards de dollars à Kiev.

– Puis, le 7 janvier, à l'occasion de leur séminaire annuel sur la défense, des membres du gouvernement suédois et des haut-gradés de l'armée déclarent que le pays doit se préparer à une guerre avec la Russie.

– Le 16 janvier, le journal allemand *Bild* publie un document « confidentiel » de l'état-major allemand montrant que celui-ci envisage sérieusement une attaque russe et décrivant comment il se prépare à y faire face.

– Le 21 janvier, l'amiral néerlandais, Rob Bauer, président du Comité militaire de l'OTAN déclare que l'Alliance n'exclut pas une guerre avec la Russie : « *Nous nous préparons à un conflit* » annonce-t-il.

– Le 21 janvier toujours, le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius, met en garde contre le risque d'une guerre dans un entretien diffusé par la chaine télévisée ZDF, affirmant que « *même si une attaque russe ne paraît pas probablepour l'instant, nos experts s'attendent dans cinq à huit ans à une période au cours de laquelle cela pourrait être possible* ».

– Le 24 janvier, le général Sir Patrick Sanders, chef de la *British Army* estime, dans une interview au *Guardian,* que la société britannique doit se préparer à l'éventualité d'une guerre.

– Le 5 février, dans un entretien paru dans le tabloïd *Super Express*, le ministre de la Défense polonais, Wladyslaw Kosiniak-Kamysz, déclare ne pas exclure une guerre imminente avec la Russie.

– Enfin, le 9 février Le ministre danois de la Défense, Troels Lund Poulsen, affirme, dans une interview au quotidien *Jyllands-Posten,* que la Russie est capable de passer rapidement à l'offensive et que le Danemark doit être prêt à ce scénario.

Tous déclarent que face à la menace, les budgets de défense et les achats d'armement doivent être augmentés sans attendre[8]. Évidemment, on ne s'interroge guère quant à savoir à qui profite cette manœuvre politico-médiatique[9]

Or, indépendamment du fait que Vladimir Poutine ait été très clair sur ce point lors de son interview avec Tucker Carlson[10], les réalités démographiques et militaires montrent que cette hypothèse est totalement irréaliste et relève, une nouvelle fois, de la propagande, dans le but de maintenir à tout prix la cohésion de l'OTAN, qui commence à se fissurer, et surtout de faire peur aux opinions publiques qui voient bien quelle vont être l'issue de la guerre et les conséquences économiques déplorables qu'elle a engendrées pour elles.

REFERENCES

[1] Y compris l'excellent Emmanuel Todd – dont le dernier ouvrage (*La Défaite de l'Occident,* Gallimard, Paris, 2024) est en tout point remarquable – qui s'égare parfois lorsqu'il aborde les questions militaires.

[2] Opération lancée en dépit de l'opposition très claire de l'ONU et illégale au regard du droit international.

[3] https://fr.wikipedia.org/wiki/Invasion_de_l%27Irak_par_les_%C3%89tats-Unis_en_2003

[4] Cf. https://www.populationdata.net/pays/ukraine/aires-urbaines. La ville de Kiev stricto sensu couvre 827 km^2 et compte 3 millions d'habitants, une superficie et une population toujours supérieures à Gaza.

[5] Eric Schmitt, Julian Barnes & Helen Cooper, "Commando Network Coordinates Flow of Weapons in Ukraine, Officials Say", *New York Times*, June 25, 2022. Greg Miller and Isabelle Khushudyan, "Ukrainian spies with deep ties to CIA wage shadow war against Russia", *The Washington Post,* October 23, 2023.

[6] Voir à ce sujet mon éditorial n°62, « Quand le brouillard de la guerre commence à se dissiper », février 2023 (https://cf2r.org/editorial/quand-le-brouillard-de-la-guerre-commence-a-se-dissiper/).

[7] Andrei Kozovoï, « Poutine ou l'intoxiqueur intoxiqué » *Politique internationale*, n°178, Hiver 2023. Cet article, qui apporte des éléments intéressants, se décrédibilise malheureusement par sa grossière orientation anti-Poutine. L'auteur va jusqu'à attribuer la responsabilité de l'assassinat de Daria Dougina au FSB… alors que le SBU ukrainien l'a clairement revendiqué !

[8] Seule voix discordante, le chef d'état-major des armées (CEMA) français, le général Thierry Burkhard a déclaré, le 22 janvier, lors d'une conférence à la Sorbonne, que *« quelle que soit l'issue de la guerre en Ukraine, la Russie a déjà subi une défaite stratégique. (…) L'armée de terre russe est dans un état critique. Elle ne constitue plus une menace pour l'OTAN* » (https://www.opex360.com/2024/01/24/pour-le-chef-de-la-british-army-la-societe-britannique-do

it-se-preparer-a-leventualite-dune-guerre/).

[9] En 2023, les exportations d'armes américaines ont augmenté de 56% par rapport à 2022 selon le département d'État américain. C'est essentiellement la guerre en Ukraine qui explique cet accroissement record.

[10] Alors que Tucker Carlson, lui demandait s'il pouvait *« imaginer un scénario dans lequel vous envoyez des troupes russes en Pologne »*, Vladimir Poutine a répondu : *« Seulement dans un cas de figure, si la Pologne attaque la Russie. Nous n'avons pas d'intérêts en Pologne, en Lettonie ou ailleurs. Pourquoi ferions-nous cela ? Nous n'avons tout simplement aucun intérêt* (…). *Il n'en est pas question »*, a-t-il ajouté.

1935-1940 : Les services spéciaux face à la montée des périls

Category: 1935-1940,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Colonel Paul Paillole,Comment fonctionne un service de contre-espionnage ?,Comment fonctionne un SR (service de renseignement) ?,Comment les Services Spéciaux français étaient-ils organisés ?,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Guy Schlesser,Général Louis Rivet,Livres et publications,Renseignement,Services allemands,Services français,SR Guerre (Kleber)
1 juillet 2025

Photo : général Louis Rivet, chef du contre-espionnage et des services de renseignement (1936-1944)

1er extrait de la série : "Retour sur les heurs et malheurs du service de renseignement de l'armée avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale"

Au milieu des années 1930, le Service de Renseignement (SR) existe depuis un peu plus de soixante ans(1). Créé sur une base minimale et doté de moyens dérisoires(2) au lendemain de la guerre de 1870(3), il s'est étoffé au fil du temps. D'une part à la faveur de la première Guerre Mondiale. D'autre part à la suite des recommandations contenues dans les rapports présentés en 1932 et 1933 par le **colonel Lainey**(4), lequel avait plaidé, à juste raison, pour un renforcement du réseau des postes déployés aux frontières (ce qui débouchera, entre autres, sur la création du Bureau d'Études du Nord-Est à Lille) et pour un effort plus marqué dans le domaine des moyens techniques.

Au moment où le **colonel Rivet** en prend le commandement au mois de juin 1936 (c'est-à-dire à
peine trois mois après le choc majeur qu'a été l'occupation de la Rhénanie), le SR/SCR peut être caractérisé sur les bases suivantes :

1. C'est une institution de caractère militaire et, plus précisément, une composante de l'État-Major, chargée tout à la fois de collecter un maximum de renseignements à l'étranger(5) et de contrecarrer les entreprises d'espionnage, quelle qu'en soit la nature et d'où qu'elles viennent. Ce qui apparaît a priori comme une évidence n'en mérite pas moins d'être précisé. D'une part parce que le SR/SCR n'est qu'un des acteurs du renseignement (qu'il partage avec le SR/Marine et, à partir de 1938, avec le SR Intercolonial) et du contre-espionnage (l'ensemble des procédures étant diligentées et gérées par la Surveillance du Territoire). Ensuite parce qu'il ne rapporte qu'à la hiérarchie militaire (soit directement, soit par le biais du 2e Bureau) et n'est que rarement en contact avec l'échelon politique, sauf à ce que l'échelon politique le sollicite directement(6).
2. C'est une institution dont les moyens sont comptés, pour ne pas dire contraints, qu'il s'agisse de ses moyens en personnel(7), de ses moyens financiers(8) ou de ses moyens techniques(9). Comme c'est souvent le cas dans l'institution militaire, a fortiori dans le milieu du renseignement, les cadres sont recrutés par cooptation(10). Il n'est pas rare qu'ils y fassent l'essentiel de leur carrière(11) ou qu'ils y reviennent après y avoir servi(12).
3. C'est une institution dont l'image et la réputation ont été durablement et profondément ternies par l'**affaire Dreyfus**, et ce à double titre. D'abord dans l'opinion publique, comme on le constatera lorsqu'une campagne de Presse sera lancée après l'arrestation de l'intendant Frogé, convaincu d'espionnage et condamné en 1935 à cinq ans de prison, c'est-à-dire au maximum de la peine applicable à l'époque(13). Ensuite, ce qui est plus surprenant, au moins a priori, dans l'institution militaire elle-même, car le fait de passer ou d'être passé par le SR/SCR n'est considéré ni comme valorisant, ni comme « porteur » dans une carrière d'officier. Le fait qu'aucun de ceux qui l'ont commandé n'ait dépassé le grade de colonel (à l'exception de Louis Rivet qui n'a accédé au grade d'officier général que lors de son départ en retraite et à la demande insistante de Jacques Soustelle) n'est pas le fait du hasard.

4. Loin de vivre en vase clos et d'être un « électron libre » dans le système administratif, le SR/SCR doit, par la force des choses, travailler et « cohabiter » avec un certain nombre de partenaires autres que l'État-Major(14) et les services du ministère de la Guerre. Pour autant que les archives permettent d'en juger, les rapports avec les services du ministère de l'Intérieur (Direction Générale de la Sûreté Nationale, Surveillance du Territoire, 5e Section des Renseignements Généraux de la Préfecture de Police) et avec ceux du ministère de la Justice, où le SR/SCR dispose d'un correspondant privilégié et d'un relais efficace en la personne d'**Henry Corvisy**(15), peuvent être qualifiés d'apaisés, à défaut d'être pleinement harmonieux (notamment parce que la compétence des juridictions civiles à traiter les affaires d'espionnage est considérée comme approximative et les peines qu'elles prononcent comme insuffisantes par construction).

À l'inverse, les rapports avec les services du ministère des Affaires étrangères ont été le plus souvent conflictuels, pour ne pas dire tendus. D'une part parce qu'ils se sont opposés autant qu'ils l'ont pu à la nomination d'agents opérant sous couverture diplomatique, y compris dans des cas où elle était pleinement justifiée(16). D'autre part parce que, comme une bonne partie de l'administration et de la classe politique, ils n'ont compris que partiellement et tardivement ce qu'impliquait la lutte contre les entreprises de l'Axe, que ce soit sur le terrain de l'espionnage ou sur celui de la propagande(17). Ils persisteront à s'opposer jusqu'au mois de juin 1939 à l'expulsion d'**Otto Abetz**, organisateur et plaque tournante de la propagande du Reich en France(18). Après la déclaration de guerre, ils s'opposeront également à la fermeture des consulats italiens dans la zone des Armées alors qu'ils étaient communément utilisés par l'Abwehr pour collecter un maximum de renseignements d'ordre militaire, motif pris de ce qu'il ne faut ni « jeter Mussolini dans les bras d'Hitler » (dans un contexte où le Pacte d'Acier avait été signé au mois de mai 1939), ni le pousser à déclarer la guerre à la France » (ce qu'il fera, en tout état de cause, au début du mois de juin 1940). « Le SR dut combattre deux adversaires principaux : le contre-espionnage allemand et le ministère des Affaires étrangères. Des deux, ce fut le second qui entrava le plus efficacement notre action », écrira après la signature de l'armistice le commandant Navarre (qui avait passé les années 1937 à 1940 à la section « Allemagne » du SR)(19).

Si surprenant que cela puisse paraître aujourd'hui, il n'y a pas de branche « Action » au SR/SCR, à l'inverse de ce qu'on observe à l'époque en Grande-Bretagne par exemple(20). La section MG (pour Matériel de Guerre) du 5e Bureau (qui regroupe depuis la déclaration de guerre le 2e Bureau et le SR/SCR) ne commencera à s'intéresser au sabotage que dans les derniers mois de l'année 1939(21). Aucune des opérations envisagées en liaison plus ou moins étroite avec l'allié britannique (l'obstruction du Danube notamment) ne débouchera sur quoi que ce soit. Il faudra attendre les premiers mois de l'année 1943 pour que le commandant Lejeune soit chargé de jeter les bases d'un service « Action » à la DSR-SM(22), mission dont l'objet même devint caduc après la création de la DGSS(23) à la fin du mois de novembre 1943 et, plus encore, après la fusion effective du BCRA et de la DSR-SM à la fin du mois d'avril 1944.

2) Les caractéristiques du SR/SCR et celles de son environnement institutionnel étant posées,

reste à savoir si, dans quelle mesure et comment il s'est acquitté de ses missions tout au long des années 1930. Schématiquement parlant, elles sont au nombre de trois :
– **La connaissance, l'analyse et le suivi** du ou des dispositifs mis en place par le ou les pays considérés comme des « adversaires potentiels », l'Allemagne et l'Italie en tout premier lieu.
– **La lutte contre l'espionnage**, quelles qu'en soient la nature et l'origine.
– **L'identification, le signalement, le suivi et la surveillance** de ceux qui sont susceptibles d'être considérés comme « suspects au point de vue national » (suivant la terminologie communément utilisée à l'époque).

2.1) S'agissant de la connaissance, de l'analyse et du suivi actualisé des dispositifs mis en place par les pays considérés comme des « adversaires potentiels » (Allemagne, Italie), le dépouillement des archives(24) ne laisse que peu de place au doute et ne permet pas ou quasiment pas d'instruire le procès du SR/SCR. D'abord parce que les documents disponibles montrent qu'il a compris et analysé, dès avant l'accession d'Hitler au pouvoir, l'objectif poursuivi par l'Allemagne à la fois sur le plan politique et sur le plan militaire, c'est-à-dire vider le Traité de Versailles de sa substance(25).

Ensuite parce qu'il a rapidement mis à jour et à peu près parfaitement suivi les efforts déployés par l'Allemagne dans la première moitié des années 1930 pour contourner les clauses militaires du Traité de Versailles et pour renforcer aussi discrètement que possible à la fois les effectifs et l'équipement de la Reichswehr(26). Enfin parce que les sources de tous ordres dont le SR/SCR disposait, y compris et surtout en Allemagne(27), lui ont permis d'informer le commandement et l'échelon politique de la décision prise par Hitler de rétablir le service militaire obligatoire au mois de mars 1935, d'occuper la zone démilitarisée de la Rhénanie au mois de mars 1936, de sceller la mort de la Tchécoslovaquie en tant qu'État indépendant au mois de septembre 1938, d'occuper la Bohème-Moravie au mois de mars 1939 et d'envahir la Pologne au mois de septembre 1939.

Les sources disponibles ne permettent manifestement pas de reprocher au SR/SCR de n'avoir pas transmis en temps et heure au commandement et à l'échelon politique les informations nécessaires pour apprécier à la fois les intentions d'Hitler et les conséquences qu'elles étaient susceptibles d'avoir dans l'hypothèse où il déciderait de les mettre à exécution, ce qui, à lire les notes rédigées à l'époque, était présenté comme plus que probable. La question qui reste posée est de savoir pourquoi l'un et l'autre ont fait le choix soit de minimiser, soit de mettre en doute, soit d'ignorer purement et simplement les informations et les analyses dont ils disposaient pour en venir in fine à ne pas les exploiter. Est-ce parce qu'ils parce qu'ils ne le jugeaient pas nécessaire (ce qui semble être le cas au mois de mars 1935 et, plus encore, au mois de mars 1936) ou parce qu'ils estimaient ne pas ou ne plus en avoir les moyens, militaires notamment (ce qui est le sentiment dominant avant les accords de Munich) ?

S'agissant de la connaissance, de l'analyse et du suivi régulier du dispositif déployé par l'Allemagne face à la France, l'appréciation qu'il est possible d'en faire, a posteriori et sur la base des archives disponibles, permet de les considérer à tout le moins comme « globalement positives ». On constate, y compris en fin de période, un écart entre les données produites par le SR/ SCR et la réalité telle qu'on la connaît aujourd'hui(28). Ce n'est pas surprenant. D'abord parce que l'exercice ne relève évidemment pas de la science exacte. Ensuite parce que l'accès à l'information était « verrouillé » dans l'Allemagne de l'époque, a fortiori quand elle portait

sur un sujet plus que « sensible », ce qui contraignait ceux qui travaillaient sur le potentiel militaire du Reich soit à des approximations, soit à des extrapolations. Enfin parce que, si relative que puisse paraître la précision et/ou la fiabilité des données produites sur tel ou tel point à un moment donné du temps, il reste que le SR/SCR a correctement appréhendé et actualisé à intervalle régulier le dispositif déployé par l'Allemagne bien avant la déclaration de guerre(29) et que le rapport des forces dans le domaine aérien n'a cessé de pencher de plus en plus nettement en faveur du Reich au fil des années, que ce soit quantitativement ou qualitativement(30).

Loin d'être limité à l'ordre de bataille allemand, le SR/SCR a évidemment fait le même travail sur le dispositif italien, notamment à partir de la seconde moitié de l'année 1938. Il a été, pour l'essentiel, le fait du poste de Marseille(31) et de ses annexes, celles de Nice, de Chambéry et d'Annemasse en tout premier lieu.

La lutte contre l'espionnage a été une des missions essentielles du SR/SCR dans la seconde moitié des années 1930. Elle a pris une importance croissante au fil des années. D'une part parce que la perception de la menace que représentent les ingérences étrangères, celles de l'Allemagne et de l'Italie en tout premier lieu, est beaucoup plus aiguë en fin de période qu'en début de période. D'autre part parce que les instruments utilisés et les moyens déployés pour lutter contre l'espionnage ont sensiblement évolué sur la période considérée.

Les textes permettant de réprimer l'espionnage ont changé du tout au tout. À la loi du 18 avril 1886, qui était communément considérée comme inopérante(32) et dont l'application avait été de jure suspendue pendant la Première Guerre mondiale(33), va succéder, non sans mal(34), la loi du 26 janvier 1934. Même si elle comble à tout le moins une partie des lacunes dont souffrait la loi du 18 avril 1886, elle ne règle qu'une partie des problèmes posés. D'une part parce que l'espionnage reste considéré comme un délit (au lieu d'être considéré comme un crime, comme il l'est en Allemagne). D'autre part parce que la peine applicable en matière d'espionnage est limitée à cinq ans de prison alors même que l'espionnage est passible de la peine de mort en Allemagne(35). Il n'en reste pas moins que le nombre des prévenus soupçonnés d'espionnage augmente fortement, passant de 18 par an en moyenne entre 1930 et 1933 à 95 en 1934 et 141 en 1935(36).

D'abord parce que le décret-loi du 30 octobre 1935 va donner compétence aux tribunaux militaires pour statuer à tout le moins sur une partie des dossiers d'espionnage et leur donner la faculté de prononcer des peines supérieures à cinq ans de prison. Ensuite parce que le décret-loi du 17 juin 1938 étend la compétence des tribunaux militaires à l'ensemble des dossiers d'espionnage et fait de l'espionnage un crime de droit commun, justiciable des travaux forcés et de la peine de mort. Enfin parce que le décret-loi du 29 juillet 1939 va définir et détailler les actes considérés comme relevant de l'espionnage, tous étant passibles de la peine de mort, que ce soit en temps de guerre (ce qui avait été le cas entre 1914 et 1918) ou en temps de paix(37).

Dans le même temps, les moyens consacrés à la lutte contre l'espionnage vont être à la fois « professionnalisés » et renforcés. C'est moins, voire beaucoup moins, vrai pour la SCR(38) que pour l'instance chargée de diligenter les enquêtes et les procédures, c'est à dire la Sûreté Nationale. Alors que la lutte contre l'espionnage n'était qu'une des missions confiées à 136 «

commissaires spéciaux » de la Sûreté, les choses changent du tout au tout au milieu des années 1930.

D'abord parce que le ministère de l'Intérieur va créer au mois d'avril 1934 un service spécialisé dans la lutte contre l'espionnage(39), n'ayant pas de comptes à rendre au corps préfectoral et rattaché au Contrôle Général de la Surveillance du Territoire(40). Ensuite parce que l'organisation même de la Surveillance du Territoire est progressivement rationalisée, notamment par rapport à celle des Armées(41). Enfin parce que ses effectifs vont sensiblement augmenter, passant d'une trentaine de fonctionnaires au milieu des années 1930 à une centaine de fonctionnaires à la veille de la déclaration de guerre(42).

2.2.3) La perception croissante de l'ampleur prise ou susceptible de l'être par les ingérences de l'Axe, le durcissement de l'arsenal répressif et le renforcement marqué des moyens dévolus à la Surveillance du Territoire(43) vont rapidement produire des résultats. D'une part parce que les peines prononcées à partir de 1936, pour une bonne part par les tribunaux militaires, sont sensiblement plus lourdes qu'elles ne l'étaient dans la première moitié des années 1930(44). D'autre part parce que le nombre des arrestations augmente dans des proportions significatives(45). D'après le décompte opéré par la SCR sur la base des comptes-rendus qui lui sont adressés au jour le jour, leur nombre serait passé de 45 en 1935 à 97 en 1936, 153 en 1937, 274 en 1938 et 494 sur les huit premiers mois de l'année 1939. Il va « exploser » après l'ouverture des hostilités et la déclaration de l'état de siège, lequel a – entre autres – pour conséquence de transférer les pouvoirs de police à l'autorité militaire. On compte 221 arrestations pendant les quatre derniers mois de l'année 1939(46) et 1251 sur l'ensemble de l'année 1940, la plupart d'entre elles intervenant avant la signature de l'armistice.

Si spectaculaires qu'ils puissent paraître, les chiffres précités et, plus encore, l'évolution dont ils témoignent méritent d'être nuancés. D'abord parce que toutes les arrestations ne débouchent ni sur un ordre d'informer, ni sur une condamnation, une partie d'entre elles se soldant soit par un acquittement, soit par un non-lieu. Ensuite parce qu'une fraction non négligeable de ceux qui sont arrêtés pour espionnage à partir de l'été 1939 ne seront jamais jugés, beaucoup profitant de l'exode pour s'évader. Enfin parce qu'une partie de ceux qui ont été jugés, condamnés pour espionnage et incarcérés seront libérés juste avant ou juste après l'armistice par l'occupant ou sous la pression de l'occupant(47).

L'identification, le signalement et, le cas échéant, la surveillance ou le suivi de ceux qui sont, à tort ou à raison, soupçonnés d'être « suspects au point de vue national » constituent le quotidien du SR/SCR et de ses postes en région. Les renseignements et les demandes d'enquête(48) qui les concernent représentent une fraction plus que significative des courriers et, d'une façon générale, des dossiers contenus dans les cartons de la série 7 NN(49).

On peut les caractériser comme suit :

2.3.1) Ils couvrent **un spectre très large de personnes physiques et morales**, qu'elles soient de nationalité française ou, ce qui est fréquent, de nationalité étrangère. La qualité des renseignements qu'ils contiennent est pour le moins inégale. Elle peut être considérée comme bonne, voire plus, notamment quand les renseignements donnés sont de première main et quand ils proviennent d'interceptions « techniques »(50) ou, à l'inverse, « approximative », voire à ce point faible qu'on peut les assimiler à des ragots. Une partie non négligeable des

enquêtes demandées par le SR/SCR montre que les renseignements invoqués pour justifier la saisine des services de police sont soit empreints de malveillance, soit à peu près dénués de tout fondement(51).

2.3.2) Ils montrent que le SR/SCR a une conception pour le moins « extensive » de sa mission. Loin de se borner à identifier et surveiller les individus, les associations et les mouvements susceptibles de porter préjudice soit à la sûreté extérieure de l'État, soit à l'intérêt supérieur de la Défense Nationale, a fortiori quand ils sont originaires des puissances de l'Axe(52) ou quand ils en sont proches à un titre ou à un autre(53), le SR/SCR travaille, pour ainsi dire, « tous azimuts », surveillant tout à la fois les mouvements autonomistes, en particulier en Alsace(54), les mouvements qui militent soit contre le statu quo, soit pour l'accession à l'indépendance en AFN(55) et, d'une façon plus générale, tous ceux dont le « profil », les convictions et l'activité sont considérés comme une menace, au moins potentielle. On y trouve pêle-mêle des cercles et des personnalités classées soit à l'extrême gauche, soit à l'extrême droite, les premiers étant soumis à surveillance car considérés comme proches de l'URSS ou de la mouvance « radicale de la République espagnole et les seconds l'étant car considérés comme proches de l'Allemagne et/ou de l'Italie. Font, indifféremment et entre autres, l'objet d'une attention, pour ne pas dire d'une vigilance, particulière le PCF et ses dirigeants les plus en vue(56), **Marceau Pivert**, leader de la tendance « Gauche Révolutionnaire » de la SFIO et jugé proche du POUM(57), **Marcel Bucard** (fondateur et principal dirigeant du « Mouvement Franciste »), **François Coty** (fondateur en 1933 de « Solidarité Française ») ou **Eugène Deloncle**, fondateur de l'OSARN, plus connue sous le nom de CSAR(58). Sans revenir sur les responsabilités qui reviennent au SR/SCR dans la gestion du Carnet B(59), le contrôle des établissements travaillant ou susceptibles de travailler pour le compte de la Défense Nationale(60) ou la surveillance de la main-d'œuvre étrangère, notamment celle qui est employée sur les chantiers de la ligne Maginot(61) ou dans les familles d'officiers, en particulier quand elles vivent à l'étranger, les sources disponibles montrent que le champ d'action du SR/SCR est ou devient tel au fil du temps qu'il finit par déborder le terrain technique pour prendre un caractère beaucoup plus large, pour ne pas dire un caractère « global »(62).

Si constants et réels qu'ils aient pu être(63), la vigilance et le suivi mis en place, à plus ou moins juste titre suivant les cas, par le SR/SCR n'en ont pas moins rencontré une limite importante, au demeurant ressentie et reconnue par ses chefs, le **général Schlesser** notamment(64). Elle porte sur les problèmes rencontrés pour contrecarrer la propagande du Reich et l'influence qu'elle pouvait avoir sur toute une partie de la société française, en particulier par le biais de la Presse, un certain nombre de titres étant d'autant plus enclins à la complaisance (pour ne pas dire plus) qu'ils étaient, directement ou indirectement, soutenus, financièrement parlant, soit par l'ambassade d'Allemagne à Paris, soit par Berlin. Rien n'avait préparé les cadres du SR/SCR (qui s'interdisaient, sauf exception, toute forme de contact avec la Presse) à combattre ce qu'on appellerait aujourd'hui une « diplomatie d'influence » et, plus encore, à en prévenir les effets. Ils ont manifestement eu le sentiment d'être confrontés à un phénomène qu'ils ne connaissaient pas ou peu et qu'ils n'avaient pas les moyens de maîtriser si peu que ce soit. Le fait qu'ils se soient de plus en plus intéressés à la Presse, à son financement et aux rapports qu'un certain nombre de journalistes entretenaient avec les puissances de l'Axe, l'Allemagne en tout premier lieu, à partir de la seconde moitié des années 1930 n'est pas le fait du hasard et doit être interprété comme un signe des temps. Il faudra attendre les mois précédant la déclaration de guerre pour qu'ils commencent à récolter les fruits de leur travail

et à enregistrer des succès tangibles sur ce terrain, comme l'attestent l'expulsion d'**Otto Abetz** (obtenue, non sans mal, à la fin du mois de juin 1939 sur arbitrage d'Édouard Daladier), l'arrestation pour espionnage d'**Heinrich Baron**, journaliste accrédité à Paris et, plus encore, les poursuites engagées au mois de juillet 1939 contre **Aloïs Aubin**, journaliste au Temps, et Julien Poirier, journaliste au Figaro, qui opéraient l'un et l'autre, moyennant rétribution, pour le compte d'un réseau constitué et dirigé par la **baronne von Einem**(65).

Au début de l'année 1940, le SR/SCR peut légitimement avoir le sentiment du devoir accompli, que ce soit dans le domaine de l'acquisition du renseignement ou dans celui du contre-espionnage. Il a aussi, davantage encore peut-être, le sentiment d'être ou d'avoir été « une voix qui crie dans le désert », les informations et les analyses qu'il n'a cessé d'adresser au commandement et, dans une moindre mesure, à l'échelon politique ayant été, à tout le moins jusqu'aux derniers mois de l'année 1938, largement ignorées, **Édouard Daladier** n'étant guère qu'une exception à cet égard. Ses chefs et l'essentiel de ses cadres, à commencer par ceux qui travaillent ou qui ont travaillé à la section « Allemagne » du SR et à celle de la SCR, en sont d'autant plus à la fois amers et inquiets qu'ils savent ce qu'est réellement le rapport des forces entre la France et l'Allemagne(66).

Dans le témoignage oral qu'il a laissé au Service Historique de la Défense(67), le **colonel Paillole** (qui était à la fin des années 1930 l'adjoint du lieutenant-colonel Schlesser à la SCR) rapporte une anecdote qui n'est pas sans rappeler ce qu'il avait vécu avant la guerre. Intervenant devant une partie des cadres de la DGSE dans le courant des années 1990, un de ses auditeurs l'interroge sur la conduite à tenir si et quand les informations et les analyses qu'il transmet ne sont prises en compte et exploitées ni par sa hiérarchie, ni par l'échelon politique, exactement comme ce fut le cas, au moins pour l'essentiel, tout au long des années 1930. Pris de court par la question qui lui est posée, il ne peut qu'avouer qu'il n'est pas en mesure d'y répondre. Comme l'a écrit en son temps **Marguerite Yourcenar**, « on a souvent tort d'avoir raison trop tôt ». La formule n'a rien perdu de sa pertinence. Elle reste d'actualité à bien des égards, y compris dans le domaine du renseignement.

Jacques de Lajugie
Administrateur de l'AASSDN

NOTES DE L'AUTEUR

(1) La Section de Centralisation du Renseignement, chargée du contre-espionnage, ne sera créée qu'à la fin de l'année 1915. Elle sera confiée au commandant Ladoux (qui traitera, entre autres, le dossier Mata Hari).
(2) En 1894 (i.e. au moment où éclate l'affaire Dreyfus), la « Section de Statistique et de Reconnaissance Militaire (devenue « Section de Statistique ») comprend en tout et pour tout cinq officiers et quatre auxiliaires.
(3) Laquelle avait mis en lumière la carence à peu près totale de l'armée de Terre en matière de renseignement.
(4) Le colonel Lainey avait commandé le SR/SCR entre 1924 et 1928. Il sera de ceux qui remarqueront le travail fourni par le lieutenant-colonel Rivet, à Varsovie notamment, et qui plaideront, le moment venu, en faveur de sa nomination à la tête du SR/SCR.

(5) Renseignements dont le 2e Bureau a pour mission de faire une synthèse à destination du commandement.
(6) Le colonel Rivet sera sollicité directement par Léon Blum et par Édouard Daladier. Le SR/SCR participera, par ailleurs, aux réunions interministérielles que Léon Blum demander à Marx Dormoy d'organiser sur le renseignement à partir du mois de février 1937. Il n'en sortira malheureusement pas grand-chose.
(7) On ne trouve dans les archives ni un document exhaustif, ni un document fiable sur les effectifs du SR/SCR. On peut évaluer à un peu plus de 120 (Paris et province) le nombre de ses cadres à la veille de la guerre. Une partie d'entre eux sont des civils (11 sur 81 à la SCR au début du mois de février 1940).
(8) À titre d'exemple, le SR/SCR ne disposait que d'un véhicule de service et d'un poste E/R en 1938.
(9) Le budget du SR/SCR ne dépassait pas 15 MF (soit l'équivalent de 8 M€ 2022) en 1939. Ce chiffre n'en est pas moins trompeur car il ne comprend ni les dépenses de personnel (qui sont imputées sur le budget du ministère de la Guerre), ni les fonds secrets, ni les prélèvements susceptibles d'être effectués sur la « cagnotte » du Service (dont le montant avait sensiblement augmenté pendant la Première Guerre mondiale).
(10) « Je ne recrute que des gens que je connais » dit le commandant Darbou au lieutenant Rigaud, candidat à un poste au Bureau d'Études du Nord-Est (BENE) à Lille. Dans ses « Carnets », le colonel Rivet note qu'un chef de corps vient le voir pour lui recommander un de ses officiers, le lieutenant d'Hoffelize (qui dirigera plus tard le poste TR 125 de Barcelone).
(11) Tel est le cas, entre autres, du colonel Paillole, du colonel Bonnefous, du lieutenant-colonel Doudot et du colonel Lafont (plus connu sous le pseudonyme de « Verneuil »).
(12) Tel est le cas, entre autres, du général Schlesser et, dans une moindre mesure, du général Rivet.
(13) Dans sa livraison en date du 20 juillet 1936, le « Cahier des Droits de l'Homme » consacre un article de deux pages à l'affaire Frogé. Il est intitulé : « Une machination du 2e Bureau contre Frogé ? ».
(14) Avec le 2e Bureau en tout premier lieu, étant précisé que les rapports entre le colonel Rivet et le colonel Gauché, chef du 2e Bureau entre 1935 et 1940, sont manifestement « fluides » sur la période considérée. Ils le seront également avec le successeur du colonel Gauché, le colonel Baril.
(15) Henry Corvisy sera nommé directeur des Affaires Criminelles et des Grâces au mois de décembre 1940. Il le restera jusqu'au mois de janvier 1944. Il recommandera quasiment toujours au Maréchal Pétain (qui suivra son avis) de rejeter les recours en grâce présentés par les justiciables condamnés à mort pour espionnage. Tel sera le cas, entre autres, dans l'affaire Devillers, agent de pénétration que l'Abwehr avait infiltré au cœur du mouvement « Combat ».
(16) Cf. le cas de Maurice Dejean qui « opérera », plusieurs années durant, au Service de Presse de l'ambassade de France à Berlin.
(17) C'est d'autant plus surprenant que les ambassadeurs qui se sont succédé à Berlin entre le début des années 1930 et la déclaration de guerre, André François Poncet et Robert Coulondre, avaient largement compris ce qu'il fallait penser à la fois d'Hitler et de la menace qu'il représentait.
(18) Notamment en faisant valoir qu'Otto Abetz était « francophile » et que son

épouse était française (Otto Abetz avait épousé en 1932 l'assistante de Jean Luchaire).
(19) On trouve un propos comparable sous la plume du général Schlesser, chef de la SCR entre 1936 et 1940 (Bulletin de l'AASSDN n° 9 en date du mois de janvier 1956).
(20) Où le ministère de la Guerre a mis en place la Military Intelligence Research et le Secret Intelligence Service la section D, l'une et l'autre travaillant surtout sur les sabotages. Voir à ce sujet l'ouvrage publié en 2016 par Sébastien Albertelli Histoire du sabotage, pages 176 à 190).
(21) Placée sous l'autorité du commandant Brochu, la section MG comprend quatre officiers, dont le lieutenant Gilbert Turck (qui parviendra à s'embarquer pour l'Angleterre à la fin du mois de juin 1940 et qui sera parachuté en France au début du mois d'août 1941. Interpellé par la gendarmerie dès son atterrissage, il sera libéré après intervention du commandant Brochu et du colonel Rivet).
(22) Dénomination du SR/SCR à Alger à partir de la fin de l'année 1942.
(23) Direction Générale des Services Spéciaux. Elle fut confiée à Jacques Soustelle.
(24) Notamment celles des séries 7 N (archives du 2e Bureau de l'EMA) et 7 NN (Fonds de Moscou). Voir également l'ouvrage publié en 1953 (en partie pour répondre aux Mémoires du général Gamelin) par le général Gauché, Le 2e Bureau au travail.
(25) On le voit (entre autres) au travers des positions qu'il recommande au général Weygand, chef d'État-Major Général de l'Armée à l'époque, de prendre tout au long de la Conférence de Genève sur le désarmement entre 1932 et 1934.
(26) C'est sur la base des archives du 2e Bureau que Georges Castellan écrira en 1954 un ouvrage intitulé Le réarmement clandestin du Reich 1930-1935.
(27) La plus connue étant Hans Thilo Schmidt, à qui Paul Paillole et Frédéric Guelton ont consacré un ouvrage en 2011, Notre espion chez Hitler.
(28) C'est moins le cas dans le domaine terrestre (aux problèmes de périmètre près) que dans le domaine aérien, peut-être parce que l'entourage de Goering, ministre de l'Aviation, avait pris le parti de transmettre à notre attaché de l'Air, le capitaine Stehlin, des chiffres qui « gonflaient » à la fois les capacités opérationnelles de la Luftwaffe et la capacité de production de l'industrie aéronautique en matière d'avions de combat, l'objectif étant de dissuader par avance les Autorités françaises de s'opposer si peu que ce soit aux entreprises du Reich. La manœuvre produisit manifestement l'effet recherché, comme le montrent les positions prises par le général Vuillemin, chef d'État-Major de l'armée de l'Air, à son retour d'une visite en Allemagne au mois d'août 1938, juste avant la crise qui devait déboucher sur les accords de Munich.
(29) Voir à ce sujet l'article publié en 1949 dans la Revue Historique des Armées par Georges Castellan (« La Wehmacht vue de France, septembre 1939 ») et l'article publié par le général de Cossé-Brissac en 1964 dans la Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale
(« L'Armée allemande dans la campagne de France de 1940 »).
(30) Notamment pour ce qui concerne l'aviation de bombardement et, dans une mesure un peu moindre, l'aviation de combat.
(31) Dénommé Section d'Études Régionales, le poste de Marseille et ses annexes (celle de Nice notamment) ont été placés sous l'autorité du commandant Barbaro de 1936 à 1940. Il avait une connaissance précise et exhaustive du dispositif italien. Ses collaborateurs et ses collègues avaient coutume de dire que Mussolini l'appelait quand il voulait savoir où était déployé tel ou tel de ses régiments.

(32) D’après les chiffres contenus dans le Compte Général de l’Administration de la Justice Criminelle (chiffres qui ne sont probablement pas exhaustifs), le nombre des prévenus poursuivis pour espionnage ne dépasse pas 72 entre 1930 et 1933. 12 sont acquittés et 60 condamnés, dont 43 à plus d’un an de prison. À noter que sur les 49 instructions ouvertes pour espionnage en 1933, 34 concernent l’Allemagne et 10 l’Italie.
(33) 737 prévenus ont été condamnés pour espionnage entre 1914 et 1918. 169 ont été condamnés à mort et exécutés, dont 44 (soit 26 %) étaient de nationalité française.
(34) La première mouture du projet de loi qui débouchera in fin sur la loi du 26 janvier 1934 a été déposée en 1922.
(35) Convaincues d’espionnage au profit de la Pologne, Benita von Falkenhayn et Renate von Natzmer seront décapitées à la hache au mois de février 1935.
(36) Quant aux condamnations, leur nombre passe en moyenne 15 par an (dont 11 à plus d’un an de prison) entre 1930 et 1933 à 85 (dont 35 à plus d’un an de prison) en 1934 et à 122 (dont 44 à plus d’un an de prison) en 1935.
(37) Le décret-loi du 29 juillet 1939 sera complété par deux décrets en date du 9 avril 1940. Le premier complétait les articles 75 et 76 du Code Pénal sur la trahison. Quant au second, il définissait les sanctions encourues par les fonctionnaires et agents publics qui se livrent à une propagande de nature à nuire à la Défense Nationale.
(38) Dont les moyens en personnel restent pour le moins limités. À titre d’exemple, la section « Allemagne » de la SCR ne comprend pas plus de quatre officiers et la section « Italie » pas plus de deux officiers à la fin des années 1930.
(39) Ses effectifs ont été progressivement portés de 1 à 10 commissaires et de 10 à 20 inspecteurs.
(40) Dirigé à partir de 1935 et jusqu’en 1942 par le Contrôleur Général André Castaing. Il sera arrêté et déporté par l’occupant en 1943.
(41) Outre le Service Central (situé à Paris), les effectifs de la Surveillance du Territoire sont répartis entre 11 circonscriptions régionales à partir du mois de juin 1934 et entre six régions à partir du mois de décembre 1935.
(42) Une bonne partie des commissaires de la Surveillance du Territoire ont une relation ancienne et « fluide » avec la SCR. Ils la maintiendront, dans un contexte pour le moins compliqué , sous l’Occupation, souvent à leurs risques et périls, comme ce fut le cas du commissaire Triffe (qui arrêtera Henri Devillers au mois de janvier 1942), du commissaire Hacq (qui sera révoqué au mois d’octobre 1943, arrêté par l’occupant au mois de novembre 1943 après avoir rejoint le réseau Ajax et déporté à Mauthausen), du commissaire Osvald (qui avait arrêté l’enseigne de vaisseau Aubert, lequel sera condamné à mort et exécuté, au mois de novembre 1938) ou, dans un registre différent, du commissaire Blémant (qui est en poste à Lille jusqu’à la déclaration de guerre, puis à Marseille jusqu’à l’invasion de la zone libre).
(43) Même si le Contrôleur Général Castaing et ses collaborateurs relèvent régulièrement qu’ils ne sont pas suffisants, notamment pour assurer l’ensemble des filatures nécessaires.
(44) Même si les officiers de la SCR critiquent régulièrement la faiblesse (supposée) des verdicts rendus par les tribunaux militaires et n’hésitent pas à mettre en cause le comportement du président du tribunal et/ou les réquisitions de l’avocat général.
(45) Cf. le carton 7 NN 2525. On trouve également des fiches manuscrites (sans indication de date ou d’origine) sur le sujet dans le Fonds Paillole (1 K 545).

(46) Sur les 221 personnes arrêtées au cours des quatre derniers mois de l'année 1939, 170 travaillaient pour l'Allemagne et 32 pour l'Italie.
(47) Pour autant, une partie au moins des peines de mort qui ont été prononcées pour espionnage depuis le début de l'année 1939 seront exécutées tout au long des six premiers mois de l'année 1940, y compris après l'armistice. Quatre exécutions auront lieu à Pessac le 22 juin 1940, une pour espionnage, une pour sabotage et deux pour complicité de sabotage. Le premier des quatre condamnés était Jean Amourelle, membre de la SFIO depuis 1934. Secrétaire sténographe au Sénat, il avait été chargé

de sténographier, sous la foi du serment, les débats secrets des Commissions de l'Armée de la Chambre des Députés et du Sénat. Il était en train d'en négocier la vente à l'Allemagne pour la somme de 400 000 francs quand il a été arrêté à la fin du mois d'avril 1940. Traduit devant le Tribunal Militaire de Paris, il fut condamné à mort le 29 mai 1940 et exécuté trois semaines après.
(48) Elles sont, pour la plupart d'entre elles, adressées à la Direction Générale de la Sûreté Nationale ou à la 5e
Section des Renseignements Généraux de la Préfecture
de Police (dirigée par le commissaire Gianviti).
(49) Comme c'est également le cas des cartons de la série 28 P 14 (qui regroupent les archives du BMA de la 9e
Division Militaire entre le mois de septembre 1940 et le
début du mois de novembre 1942).
(50) Interceptions postales, téléphoniques ou télégraphiques.
(51) Il arrive même que l'individu mis en cause ne puisse pas être identifié ou ne puisse pas être localisé.
(52) Cf. les diplomates allemands et italiens (qu'ils soient basés à Paris ou en province), les dirigeants et les membres de la section française du NSDAP, la section française du Groupement National Socialiste des Femmes Allemandes (dont la présidente est Mme Karl Epting), le bureau de l'Agence des Chemins de Fer Allemands à Paris et les journalistes allemands (à commencer par Krug von Nidda, correspondant à Paris de la Deutsche Allgemeine Zeitung à partir de 1933 et qui sera le représentant du Reich à Vichy de 1941 à 1943).
(53) D'où la surveillance exercée sur le Comité France-Allemagne (dont la liste des membres est soigneusement tenue à jour) et sur les personnalités considérées comme proches, voire trop proches, du Reich, telles que Fernand de Brinon, Jean Luchaire, Melchior de Polignac, Gabriel Jeantet (notamment à cause du rôle qu'il joue au sein de la Cagoule) ou Bertrand de Jouvenel (qui réalise une interview d'Hitler pour le compte de « Paris-Midi » au mois de février 1936, son épouse étant, par ailleurs, une des filles du général Duseigneur, président de l'Union des Comités d'Action Défensive et membre important de la Cagoule).
(54) Sont notamment placés sous surveillance Hermann Bickler, Joseph Rossé, Jean-Pierre Mourer,, Robert Ernst et Paul Schall. Tous seront arrêtés et internés à Nancy le 31 octobre 1939. Ils seront libérés et remis à l'occupant à Chalon-sur-Saône le 17 juillet 1940.
(55) Le Destour et le Néo-Destour en Tunisie ; l'Étoile Nord-Africaine et le Parti du Peuple Algérien en Algérie, l'un et l'autre ayant été fondés par Messali Hadj.
(56) On trouve dans les archives le compte-rendu, probablement rédigé par un informateur infiltré à bon niveau, de plusieurs réunions internes du PCF, notamment

celle du 2 décembre 1937 (7NN2557).
(57) Parti Ouvrier d'Unification Marxiste, mouvement considéré (en partie à tort) comme étant d'obédience trotskyste. Il avait été fondé en 1935 par Andreu Nin et Joaquin Maurin.
(58) Comité Secret d'Action Révolutionnaire. Sont également placés sous surveillance deux proches d'Eugène Deloncle, Jean Filiol (qui sera, non sans raison, soupçonné d'avoir activement participé à l'assassinat des frères Rosselli en 1937) et François Méténier (qui organisera l'attentat commis contre l'immeuble de la

Confédération Générale du Patronat Français au mois se septembre 1937 et négociera avec le régime italien les livraisons d'armes à la Cagoule).
(59) On comptait 2000 noms « actifs » dans le Carnet B au début du mois de septembre 1939.
(60) Dès avant la déclaration de guerre, le compte rendu des visites effectuées dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale contenait un paragraphe consacré à la main- d'œuvre étrangère, à la présence et à l'audience des syndicats et au nombre (voire à l'identité) des salariés soupçonnés de « proximité » avec le PCF.
(61) Pour des raisons évidentes, la surveillance exercée (qui est souvent lacunaire, pour ne pas dire vaine, faute de moyens) vise par priorité la main-d'œuvre italienne et la main-d'œuvre allemande. Dans l'article qu'il a publié en 1956 sur « Le contre-espionnage entre 1936 et 1940 » dans le Bulletin de l'AASSDN (n° 9), le général Schlesser écrit (sans plus de précision) que la main-d'œuvre étrangère aurait représenté 45 % des effectifs employés sur les chantiers de fortifications et dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale dans le département de la Meurthe-et-Moselle.
(62) Même s'il est partagé, au moins jusqu'à la déclaration de guerre avec les services de police et, dans une moindre mesure, avec le cabinet du ministre de la Guerre, lequel reprendra à son compte en 1938 les activités de la section PR (Propagande Révolutionnaire) qui avaient assez largement été réduites à la portion congrue. La section PR (dont la mission principale était de lutter contre toute forme de propagande révolutionnaire dans l'Armée) sera dirigée par le commandant Serre, puis par le capitaine Jacquot (qui avait travaillé sous les ordres du colonel Rivet en 1933 et qui témoignera en faveur d'Édouard Daladier au procès de Riom en 1942).
(63) Une partie des dossiers individuels qu'on trouve dans la série 7 NN courent sur 20 ans, voire plus.
(64) Chef de la SCR entre 1936 et 1940.
(65) Aloïs Aubin sera condamné à dix ans de prison et Jules Poirier mourra en prison d'un infarctus après avoir fait des aveux complets. Ils avaient été présentés à la baronne von Einem (que la SCR avait identifiée depuis longtemps) par Fernand de Brinon, à l'époque journaliste au Matin.
(66) Dans une note qu'il adresse au commandement le jour même de la déclaration de guerre, le colonel Gauché, chef du 2e Bureau, conclut son propos en écrivant :
« Jamais, à aucune période de son Histoire, la France ne s'est engagée dans une guerre dans des conditions initiales aussi défavorables ».
(67) Fonds 3 K 15

Les Services Spéciaux de la Défense Nationale pendant la guerre 1939-1945 (SR Terre)

Category: 1935-1940,1940-1942,1940-1944 : Résistances en France,1942-1945,1944 : Débarquements en France,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Guerre d'Indochine (1946-1954),L'action des services avant et après 1942,Les rapports avec la France Libre,Les rapports avec les autres réseaux,Où étaient les agents des Services spéciaux avant 1942 ?,Pourquoi la résistance des Services spéciaux est-elle si mal connue ?,Qu'est-ce que les T.R. ?,Renseignement,Services allemands,Source MAD,SR Guerre (Kleber)
1 juillet 2025

Le S.R. TERRE

Au moment où un peu partout sont célébrées les grandes dates de là récente Histoire de France, il nous a paru nécessaire de rappeler à nos adhérents l'oeuvre accomplie par les Services Spéciaux de la Défense Nationale et, particulièrement, par les S.R. « Terre », « Air », « Marine »,
De nombreux Bulletins précédents ont consacré au C.E. et à la S.M. de longues pages et nous ne reviendrons pas, du moins pour l'instant, sur l'action (les Services de Sécurité Militaire et des T.R. au cours de la dernière Guerre Mondiale.

> Nous commençons donc aujourd'hui par la publication d'un travail effectué par le Colonel SIMONEAU et qui porte sur le Service de Renseignements de l'Armée de Terre et son Réseau clandestin « Kléber ».

LE S.R. DE L'ARMEE DE TERRE

> Le souci du renseignement a toujours hanté les Chefs d'Etat. Sous l'Ancien Régime, les Rois de France ou leurs Premiers Ministres ont toujours eu un cabinet noir, et ont employé à des missions spéciales précises, des personnages dont la petite histoire surtout a conté les aventures plus ou moins romancées.
> Ce n'est que sous le Premier Empire et pour des fins aussi bien opérationnelles que politiques, que le besoin d'une organisation se fit sentir.
> Le Baron VIGNON reçut en effet mission de créer et de mettre en oeuvre un Service secret chargé de la recherche et de la centralisation du renseignement, l'Empereur se réservant

personnellement l'interprétation et l'exploitation.
De 1814 à 1870 on reprit les errements antérieurs, mais en présence, du danger que constituait le Reich allemand, et dans un but préventif on créa en 1873 au 2ème Bureau de l'E.M.A., une section de recherche qui, avec des fortunes diverses répondit à ce que le haut commandement de l'Armée française en espérait, et qui par la suite fut appelée couramment le « S.R. ».

Lors de l'entrée en guerre de 1914 le S.R. comptait, face à l'Allemagne trois postes installés respectivement à Mézières, Nancy et Belfort, mais ce dernier mieux placé à l'aile du dispositif des Armées, absorba les moyens des deux autres, et renseigna constamment le commandement sur le potentiel de guerre du Reich, et sur les activités de ses grandes unités au-delà des fronts de contact.
La victoire de 1918, la création de la S.D.N., les conférences de désarmement, la limitation des forces allemandes à une Reichwher de cent mille hommes, l'activité des commissions de contrôle, tout cela diminua considérablement l'audience que le S.R. avait su acquérir pendant les hostilités.
Il fallut l'avènement d'HITLER à la tête du Troisième Reich, et la création de l'Axe pour qu'en face du nouveau danger, on se décidât à donner au S.R. des moyens mieux adaptés à la situation.

1939- 1940

L'Anschluss de l'Autriche, l'affaire des Sudètes, l'occupation totale de la Tchécoslovaquie, les préparatifs face à la Pologne, la construction de la ligne Siefried, qui s'inscrivaient dans le temps avec le triplement du nombre des grandes unités, la création d'une force offensive de Trois Corps d'Armée (XlVe, XVe, XVIe) groupant les divisions motorisées, mécanisées et blindées, accrue par la mise sur pied de deux C.A. en Autriche et un en Tchécoslovaquie furent suivis de près et signalés, dès les premiers indices, dans les délais les plus courts par le S.R. qui au 1er septembre 1939 comprenait :

– Une Direction Centrale, articulée :
– Section de Commandement,
– 3 Sections géographiques **([1])**,
– 1 Section scientifique et économique,
– 1 Section moyens techniques et recherches,

– 1 Section radio, photo, correspondances spéciales,
– 1 Section Marine,
– 1 Section Air.
– Six postes principaux :
– BENE à Lille, – BREM à Metz,
– SCM à Belfort, – SER à Marseille,
– SDRC à Toulouse, – SEA à Alger,
ayant une composition à peu près semblable à celle de la Direction centrale mais avec une seule section géographique, la mission étant à la fois définie et localisée **([2])**.

Chaque poste actionnait un nombre variable d'annexes légères à proximité des passages de frontière.
– Des postes extérieurs installés dans la plupart des capitales.
Ce dispositif toutefois devait être remanié dès l'entrée en guerre, en raison de la création d'un « front » en principe imperméable. Le BREM de Metz se dessaisit d'une partie de ses moyens, au profit de deux postes d'aile BENE et SCM et de certains postes extérieurs, et devint BREP, poste accolé à l'échelon central.

Le BREP, enrichi d'une importante section économique et scientifique, fut chargé de la recherche à longue portée, en utilisant les plateformes constituées par les pays non belligérants.
Cette organisation permettait de répondre aux besoins de la conduite des opérations, et compte tenu du tempérament du Führer, un accent particulier fut mis sur tous les indices de préparatifs offensifs.

Le regroupement de troupes de toutes armes autour des formations blindées des W.K. (régions territoriales du Reich), l'accélération de l'instruction dans les camps, le remplacement dans les unités statiques d'hommes jeunes par des recrues âgées **([3])**, signalés opportunément, montrèrent au Commandement que les Nazis n'avaient nullement l'intention de se limiter aux succès remportés sur la Pologne, et à des joutes oratoires par le truchement de Radio – Stuttgart.

Le rassemblement de forces importantes au Sud du Jutland, signe avant-coureur de l'invasion du Danemark, puis de la Norvège, bien que signalé au fur et à mesure de son exécution parut invraisemblable.

Il en fut de même plus tard, lorsque de plusieurs sources, on connut le déploiement de nombreuses formations blindées dénombrées et identifiées devant les frontières hollandaise, belge et luxembourgeoise.

Pendant la retraite de mai – juin 1940, le BREP absorba la plupart des éléments S. R. repliés du Nord, et tout comme ses voisins BENE et SCM mena le difficile combat du renseignement en manoeuvre rétrograde.

La bataille était perdue, mais le contact de l'adversaire par le renseignement était étroitement maintenu.

JUIN 1940 – NOVEMBRE 1942

La situation de fait créée par l'armistice de juin 1940 ne modifia en rien l'activité du S. R. dont le principal objectif resta la Wehrmacht.

La ligne de démarcation qui coupait la France en deux ne fut pas longtemps une gêne. Elle favorisa la réorganisation du Service et le resserrement des liaisons avec les alliés.

Le jour même où l'armistice devenait effectif, des postes légers fonctionnaient déjà à Saint-Justin (Landes), Langon (Gironde), Périgueux (Dordogne), Châteauroux (Indre), Mâcon (Saône-et-Loire).

Le 15 juillet, l'ensemble du S. R. avait repris dans la clandestinité une activité normale.

Direction P 1 Vichy-Chamalières (Puy-de-Dôme)
P 2 (ex. BREP) Vichy
P 3 (ex. BENE) Limoges
P 4 (ex. SCM) Lyon
P 5 (ex. SER) Marseille
P 6 (ex. SDRC) Toulouse
P 8 Rabat
P 9 Tunis
P 10 (ex-SEA) Alger
P 12 Liban-Syrie

Le 1er août 1940 des antennes étaient déjà en place à Paris, Marmande, Montmorillon, Châteauroux, La Madeleine (Moulins), Chalon-sur-Saône, Mâcon.

Le nombre de ces antennes se multiplia progressivement tant en zone occupée que sur la ligne de démarcation, et en juin 1941, grâce à un jeu de « boîtes aux lettres » et de filières

d'acheminement dues à des concours bénévoles, les bulletins de renseignements parvenaient à destination souvent plus rapidement que par les voies régulières.

Malgré un camouflage très poussé l'ordre de bataille de la Wehrmacht était entièrement connu.
Quant aux mouvements de troupe et de matériel par voie ferrée, ils étaient signalés par les ingénieurs et cadres de la S.N.C.F. avant leur exécution avec toutes les précisions de dates et lieux d'embarquement, de débarquement ou de dernier transit vers des destinations lointaines **([4])**.

Les ingénieurs des P.T.T. affectés aux lignes souterraines à grandes distances permirent malgré de gros risques, d'intercepter les communications téléphoniques protégées du commandement allemand. Cette opération **([5])**, réalisée à Noisy-le-Grand puis à Livry-Gargan, sous la dénomination de « source K » donna des résultats exceptionnels en quantité et en qualité.

Pendant toute l'année 1942 **([6])** . un simple accident causa sa fin, car sa réalisation ne fut jamais détectée par les services secrets allemands. Création, identification, localisation, mouvements de grandes unités, mise au point de matériels nouveaux, activités de la Gestapo, inquiétudes et récriminations du Haut Commandement, étaient devenus une pâture quotidienne dont nos alliés étaient les grands bénéficiaires, grâce à des liaisons sûres et rapides.

Outre les liaisons régulières clandestines (radio, courriers spéciaux)
sur lesquelles nous ne nous étendrons pas par discrétion, l'essentiel des renseignements recueillis par le S. R. (comme par le C.E. d'ailleurs), était instantanément acheminé chez les alliés par les voies ci-après :

– Délégation des U.S.A. à Vichy Major Bob SCHOW, Capitaine de Vaisseau SALABOT.
– Délégation des U.S.A. à Berne Attaché Militaire LEGGE.
– Ministre du Canada à Vichy : M. DUPUIS, Capitaine Aviateur CASSIDI .
Enfin, les valises diplomatiques étaient largement utilisées. Nous citerons pour mémoire simplement celle qui s'est rendue au Portugal, acheminée de

temps en temps par l'actuelle Mme BIDAULT.

NOVEMBRE 1942 – AOUT 1944

L'occupation totale du territoire donna lieu à des remaniements importants dans le S.R. de l'Armée de Terre.

Les postes et leurs antennes passèrent dans la clandestinité totale ; les personnels qui faisaient l'objet de recherches précises de la Gestapo furent dirigés sur l'A.F.N. ; la Direction centrale se transporta à Alger avec son Chef le Colonel Louis RIVET. Cet exode a fait l'objet de récits dans nos précédents Bulletins (tel le Bulletin n° 5). Nous n'y reviendrons pas.

Le transfert était indispensable. Il ne fut réalisé qu'à la dernière limite du possible, après mise en place du Central clandestin (KLEBER) que dirigeait le Colonel DELOR et l'adaptation des liaisons radio à la situation nouvelle.

Les ressources en personnel qualifié, existant en A.F.N. furent rapidement drainées pour faire face aux impératifs nouveaux :

– Liaison avec le Commandement français et allié d'A.F.N. ;
– Participation effective à la campagne de Tunisie ;
– Préparation des campagnes futures ;
– Intensification des liaisons avec la France clandestine, et avec les postes extérieurs (ceux-ci officiellement couverts par le Gouvernement de Vichy purent continuer de remplir leur mission, sauf celui de Bucarest qui rompit dès le 8 novembre 1942. L'acheminement des renseignements put se faire sans perte de temps grâce à la complaisance des Alliés, et à la tolérance des autorités locales ;
– Utilisation intensive de la plateforme ibérique ;
– Liaison avec les S.R. alliés (U.S. : Colonel EDDY ; GRANDE-BRETAGNE : Brigadier CODRINGTON ; POLONAIS : Colonel SLOWIKOWSKI).

Ainsi s'installa à Alger, rue Charras, dès la fin de 1942, la Direction des S.R. et S.M., rattachée directement au Commandant en Chef, le Général GIRAUD, installé au Palais d'Eté. Le Colonel du CREST de VILLENEUVE prit la direction du S.R. TERRE, le Colonel RONIN celle du S.R. AIR, le Capitaine de Corvette TRAUTMANN la direction du S.R. MARINE.

Le 3 janvier 1943, le Commandant PAILLOLE prenait à son tour la direction des Services de

Sécurité Militaire et de C.E. et s'installait à EL-BIAR (Villa Jaïs) où déjà le Lieutenant-Colonel CHRETIEN dirigeait les services de C.E. d'A.F.N.

Aucun problème majeur ne se présenta par rapport au Commandement et aux Alliés, les chefs du S.R. bénéficiant déjà d'une large audience. Les crédits financiers, aériens et maritimes nécessaires furent obtenus sans la moindre difficulté.

***

Le poste de TUNIS, sous l'autorité du Lieutenant-Colonel KIEL s'installa au KEF pour là campagne de TUNISIE et découpla des antennes à BEJA, TEBOURSOUK, MAKTAR, THALA.

En outre, deux missions clandestines, respectivement aux ordres des Capitaines LACAT et PERRUSEL fonctionnèrent sur les arrières ennemis.

Par leur activité, ces éléments, auxquels il convient d'ajouter les moyens techniques de recherche du Commandant BLACK, installé à Alger, permirent un contrôle permanent de la 5ème Armée, et des débris de l'Afrika Korps, avec pour aboutissement la reddition en rase campagne du Général von ARNIM.

Renforcée par quelques officiers évadés de France, la Direction du S.R. fut à même de créer une section d'instruction et de montage d'opérations clandestines, dont la CORSE, la SARDAIGNE et l'ITALIE, furent les premiers objectifs. Ce furent les missions : DESAULE, CHOPITEL. GRIFFI, COLONNA D'ISTRIA, entre autres.

Des antennes opérationnelles, adaptées respectivement aux C.E.F. du Général JUIN (Capitaine WEIL, Lieutenants ZUNDEL, SIMA, FREY, ROCARD) et au détachement de libération de la Corse (Capitaines HAGE, ZIMPFER, LOECHER), outre leur part indéniable aux succès, lancèrent une série de missions sur l'île d'Elbe et l'Italie du Nord.

Mais la préparation des opérations de libération du territoire national resta la préoccupation principale des chefs du S.R. à Alger. Leur atout maître était le S.R. clandestin KLEBER.

Après l'éphémère direction du Colonel DELOR, celui-ci avait subi, en 1943, quelques coups durs (arrestations des Colonels LOMBARD, PELLISSIER, BERTRAND, Commandants HENRY, SCHMITT, Capitaines MAUER, BOUREAU, MISOFFE, notamment) et le problème de son commandement s'était posé à deux reprises. Finalement c'est au Commandant LOCHARD qu'échut cette lourde responsabilité. Jeune, mais déjà chevronné, prudent, bon technicien, celui-ci avait pris, en accord avec Alger, des dispositions qui lui permettaient de faire face aux besoins des forces alliées dans la triple éventualité de débarquements simultanés ou successifs sur les côtes de la Manche, de l'Atlantique ou de la Méditerranée.

Il lui fallait compléter et étoffer son dispositif, ce qui fut fait en implantant par atterrissages clandestins, parachutages, voie sous-marine, ou voie terrestre via Espagne, des équipes nouvelles bien pourvues en moyens de travail, et disposant de refuges sûrs.

Ainsi furent lancées d'Alger ou de Londres, sept missions de septembre 1943 à juin 1944 : « GALLIEN », couloir Rhodanien ; « ISIDORE », Bourgogne, Franche-Comté ;« PERNOD », Bourbonnais, Charolais ; « PIERRE », Plateau Central ; « CATINAT », Hautes et Basses-Alpes, Isère, Drôme ; « SCALA », Ile-de-France, Normandie ;« PANZER », Poitou, Charentes, Aquitaine. Deux autres au début d'août 1944 :« JORXEY », Doubs, Haute-Saône, Belfort ; « CAROLLES », Jura, Doubs.

L'hypothèse d'un débarquement en péninsule balkanique n'était pas écartée. Toutefois ce territoire dont la situation politique était encore incertaine était l'apanage des grands alliés. Il n'y fut envoyé que deux missions dans la région de LJUBLIANA, en complément de celles qui opéraient en Italie du Nord et en vue de pénétrer le dispositif allemand dans la partie sud du Reich.

L'acheminement des courriers, les liaisons d'officiers complétant des contacts radio pratiquement permanents en dépit des activités allemandes de repérage par radio – goniométrie, permirent au Haut Commandement allié de choisir en toute connaissance de cause, les lieux et dates des débarquements. Les organisations de défense côtière étaient connues du S.R. Terre dans tout leur détail, ainsi que l'ordre de bataille des armées d'occupation, de sorte que les débarquements du 6 juin 1944 et du 15 août en Normandie et en Méditerranée connurent une fortune qui combla les espérances les plus optimistes.

AOUT 1944 – MAI 1945

La continuité de la recherche était un impératif, comme aussi la jonction effective avec les équipes clandestines et la liaison permanente avec la Sécurité Militaire (opérationnelle et territoriale) et les équipes C.E. (T.R.).

La création du S.R.O. (S.R. Opérations), formation de marche du S.R. fut ainsi décidée en mars 1944. Le Commandant SIMONEAU eut la charge de cette lourde responsabilité.

Débarqué avec les premiers éléments de l'Armée de LATTRE, le S.R.O. ne comprenait initialement que trois antennes provenant des éléments qui opéraient en Italie et en Corse (un détachement léger aux ordres du Capitaine DOUIN opéra en outre à la demande des alliés avec la T. Force U.S.).

Dès la libération de Marseille, il se grossit des équipes clandestines dont la mission était achevée et qui furent rapidement adaptées à la recherche en guerre de mouvement.

La jonction avec le S.R. KLEBER devint effective à l'arrivée de l'Armée à Mâcon.

La stabilisation de la Première Armée à BESANÇON permit de réaliser:

– Une intégration plus étroite des anciennes équipes clandestines
– Une mise en place d'agents dans la trouée de Belfort et en Haute Alsace
– L'adaptation d'une importante équipe à la VII e Armée U.S. (S.D.A.7) ;
– L'établissement d'une liaison avec une formation du S.R. français de Londres (Colonel RETHORE) qui opérait avec la III e Armée U.S.
– La création d'un centre d'instruction et d'une section de recherche du renseignement scientifique – L'utilisation de la plateforme helvétique pour la pénétration en Allemagne du Sud.

L'adaptation des antennes à toutes les grandes unités engagées s'avéra particulièrement efficace, tant pour la diffusion du renseignement, que pour la mise en place des agents par infiltration, ou pour le recueil de ceux-ci.

Une antenne fut laissée sur le front des Alpes et

une autre participa aux opérations du front Atlantique.

Bien que disposant de l'O.S.S. – G2, le Commandement américain qui constatait la qualité des renseignements portant l'attache du S.R.O., donna les plus grandes facilités matérielles aux éléments français qui opéraient dans sa zone et qui initialement n'étaient adaptés qu'à la 2ème D.B. du Général LECLERC.

Il fallait faire vite. Profitant de la confusion qui régnait en Allemagne, des agents (transfuges de la Wehrmacht et volontaires français) furent poussés jusqu'au coeur du Reich, mais la nécessité de recueillir le renseignement et de le transmettre dans les plus courts délais amena certains officiers à pousser des pointes audacieuses à l'intérieur du dispositif ennemi, et même à prendre des initiatives particulièrement risquées.

Le 8 mai 1945, le S.R.O. partout en liaison avec les S.M. ou le C.E. était déployé comme suit :

– P.C. arrière : KARLSRUHE ;
– P.C. avant : UBERLINGEN ;
– Antennes à: CONSTANCE, LINDAU, DORNBIRN, FELDKIRCH, BERCHTESGADEN, DEGERLOCH, LEIPZIG.

Ce dispositif, par la suite, fut réajusté en raison de :
– La répartition des zones d'occupation entre les Alliés ;
– La démobilisation du personnel appartenant aux réserves ;
– La création d'un S.R. en zone française d'occupation en Autriche ;
– L'envoi de volontaires en Indochine.

Au 1er août 1945, transporté à Baden-Baden, le S.R.O. devenu direction du S.R. en Allemagne était articulé en deux sous-directions :

– S.D. Nord : à LANDAU (PFALZ) ; Antennes : à COBLENCE – WORMS.
– S.D. Sud : à SCHEWENINGEN (WURTEMBERG) ; Antennes : à TUBINGEN (DORNBIRN).

Pendant ce temps, à Paris, la Direction Générale des Services Spéciaux (D.G.S.S.), dirigée par M. SOUSTELLE, s'était installée fin août 1944, boulevard Maunoury et boulevard Suchet.

Des considérations qui n'avaient rien à voir avec la technique de la Recherche du Renseignement avait peu à peu écarté de leurs postes les anciens chefs des S.R. Guerre et Aviation **([7])**.

Une organisation nouvelle « chapeautait » les Services Spéciaux sur l'impulsion des Colonels DEWAWRIN et MANUEL.

En fait, les éléments centraux des anciens S.R. s'étaient effacés au bénéfice des équipes du B.C.R.A, de Londres et d'Alger. Seul le C.E. (S.M. et T.R.) avait conservé la direction et la structure mises sur pied à Alger par le Commandant PAILLOLE.
Rattachés à la Présidence du Conseil, et non plus au Commandement en Chef, les Services Spéciaux devaient encore subir dès 1945 une transformation profonde.
La guerre s'achevait.

La D.G.S.S. disparaissait à son tour et faisait place à la D.G.E.R. (Direction Générale des Etudes de Recherches), sous la Direction du Colonel DEWAWRIN (PASSY).
Plus tard encore la D.G.E.R. devait laisser la place au S.D.E.C.E.

CONCLUSION

La meilleure conclusion qui puisse se tirer de l'exposé précédent est sans aucun doute de tenter de résumer les résultats obtenus.

Nous empruntons au Général NAVARRE, ancien chef de la Section Allemande du S.R. et du Deuxième Bureau du Général WEYGAND, l'exposé succinct qui suit :

I. – Résultats obtenus avant la guerre

Le S.R. disposait d'un remarquable réseau d'informateurs. Certains admirablement placés.
La plupart avaient été recrutés de longue date, certains même pendant l'occupation de la rive gauche du Rhin, après 1918. Ils continuaient à travailler malgré les conditions très difficiles créées par l'avènement du nazisme. Le recrutement, depuis 1935, était devenu très ardu, mais continuait.

La reconstitution de l'armée allemande a été suivie du début à la fin sans aucune lacune dans aucun domaine.

Les grands événements politico-militaires ont tous été décelés à temps, et la plupart avec une très grande précision.

Le Commandement français et par conséquent le Gouvernement en furent avisés dans des conditions de temps permettant les meilleures exploitations :

– Réoccupation de la rive gauche du Rhin ;
– Anschluss ;

– Occupation de la Tchécoslovaquie ;
– Tractations russo-allemandes ;
– Concentration sur la Pologne ;
– Menace sur Dantzig, etc. etc.

Au surplus toute cette phase de l'activité du S.R. apparaît parfaitement dans le livre du Chef du Deuxième Bureau de l'Etat-Major de l'Armée de cette époque, le Général GAUCHE :« Le Deuxième Bureau au travail ».
Nul témoin n'était plus qualifié pour informer l'opinion de l'oeuvre magistrale accomplie avant la guerre par le S.R.

II. – Résultats obtenus pendant la « drôle de guerre »

S'il était besoin d'un témoignage irréfutable de l'action du S.R., pendant cette période, il conviendrait de se reporter aux archives de la Cour de Riom. Le Président CAOUS et le Procureur Général CASSAGNEAU ont confirmé les indications qui vont suivre et rendu un éclatant hommage à la clairvoyance du S.R.

– La mobilisation de l'armée allemande a été suivie unité par unité, sans aucune lacune ni erreur.
– Il en fut de même de la concentration des unités allemandes face à la Pologne, d'une part, à la France, au Danemark, à la Belgique et à la Hollande, d'autre part.
– La répartition des forces a toujours été parfaitement indiquée au Haut Commandement Français, pendant la campagne de Pologne, pendant l'intervalle des campagnes de Pologne et de France.
Le transfert vers l'Ouest des grandes unités ayant pris part à la campagne de Pologne a été suivi intégralement par le S.R. Français, sans que jamais une grande unité allemande eût été perdue de vue pendant plus de 24 heures.
– Le dispositif allemand à la veille du 10 mai 1940 était connu dans les moindres détails, ainsi que les possibilités de manoeuvre qu'il portait en germe.
– La date et le lieu de l'attaque du 10 mai 1940 ont été communiqués au Commandement Français avec quelques réserves dès la fin mars 1940, et, avec certitude dès avril 1940.
– La constitution des armées de terre et de l'air allemandes a été tenue à jour sans lacune et cela aussi bien pour leur composition que pour leur équipement et leurs armes, et, pour si paradoxal

que cela puisse paraître, le S.R. français a donné de l'armée allemande une description plutôt surévaluée : c'est ainsi que le nombre de chars des divisions blindées allemandes a été surévalué de 10 à 15 %, du fait que les sorties d'usine étaient en retard sur les prévisions.
– Au cours de la campagne de France l'essentiel des mouvements allemands a été identifié de bout en bout. En particulier chaque division blindée a été suivie sans aucune erreur grâce à l'interception et à l'exploitation de tous les messages de commandement des grandes unités allemandes. Ainsi purent être annoncées et décrites : l'attaque sur la Meuse, la marche vers la Manche, les regroupements en vue des attaques sur la Somme, en Champagne, etc., etc.

Il est permis d'affirmer avec le Général WEYGAND et la Cour de Riom, que le S.R. a admirablement rempli sa mission et qu'il n'a aucune responsabilité dans le désastre de 1940.

III. – Résultats obtenus pendant l'occupation

Jamais le travail sur l'Allemagne et l'Italie n'a été interrompu, ni diminué le rendement du S.R. L'ordre de bataille de l'ennemi fut constamment tenu à jour avec une précision quasi absolue.

L'acharnement de l'Abwehr et de la Gestapo à poursuivre et à détruire les postes du S.R. KLEBER, serait s'il le fallait, une preuve supplémentaire de l'efficacité du S.R. TERRE et de l'aide décisive apportée par lui au Haut Commandement allié jusqu'à la Libération du Territoire.

Ainsi il est possible d'affirmer que le S.R (et le C.E.) ont été les premiers en date des réseaux de résistance et nous ajoutons que ce ne fut que normal.

***

Il nous paraît intéressant, à propos de cette période de l'action S.R. dont l'utilité a été si souvent contestée par les détracteurs de nos Services, de compléter l'exposé du Colonel SIMONEAU par ce témoignage **([8])** *du Général WEYGAND – en date du 31 mars 1949. Nous le devons à l'obligeance du Colonel GASSER :*

« ...Les Services de Renseignements ayant été supprimés par les Allemands, il n'existait officiellement à mon Etat-Major qu'un Deuxième

Bureau (dirigé par le Commandant NAVARRE).
Le S.R. était donc clandestin…
Il y fonctionnait un système ayant pour but de transmettre dans les plus courts délais à la force d'intervention de Malte tous les renseignements recueillis par les postes établis sur la côte orientale de Tunisie et par l'aviation de Tunis sur les convois allemands et italiens se dirigeant vers la Tripolitaine en suivant les côtes françaises. Les renseignements transmis furent nombreux et aboutirent à la destruction d'un certain nombre de ces navires.

NOTES :

***([1]) A** – Allemagne – Europe centrale. **B** – Italie – Europe méridionale – Méditerranée. **C** – U.R.S.S. – Japon – Chine.*
***([2])** Priorités pour les 3 premiers postes :*
BENE 6° et 10° W:K. (de MUNSTER et BREME).
BREM 12, et 9° W.K (de MAYENCE et KASSEL.
SCM 7° et 5° W.K. (de MUNICH et STUTTGART).

([3]) *Personnels qui par suite du traité de 1919 n'avaient pas fait de Service Militaire.*

([4]) *Les transports routiers de ravitaillement étaient imposés dans la plupart des cas aux transporteurs routiers français. Ceux-ci groupés en C.O.T.R. (Comité d'Organisation des Transports Routiers) sous la présidence de M. Robert SIMON, se mirent spontanément à la disposition du S. R.*

([5]) *Conception et réalisation Ingénieurs COMBAUX et KELLER. Exploitation JUNG, ROCARD, RIESS.*

([6]) *La source « K » ne fut découverte que le matin de Noël 1942 par un détachement de Landesschützen qui prospectait des cantonnements.*

***([7])** Le Général Louis RIVET a largement exposé dans des Bulletins antérieurs les conditions souvent décevantes et irritantes de ces transformations.*

([8]) *Témoignage et documents recueillis par la Commission d'Enquête parlementaire (Tome VI, pages 1660 et 1661).*

Sources : Bulletins N° 43 et 44

En souvenir de nos amis américains : Cassidy, Sabalot et Bob Schow

Category: 2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Amérique du Nord,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,O.S.S. (USA),Services allemands
1 juillet 2025

Notre camarade le général ERNOULT DE LA CHENELIERE nous rappelle opportunément ce que nos Services doivent aux attachés militaires USA en poste à Vichy de 1941 à fin 1942.

C'est par eux que l'essentiel de ce que nous savions parvenait aux alliés, c'est par eux que nous parvenaient les précieux encouragements à poursuivre la lutte.

Tom CASSADY, attaché de l'Air près l'ambassade USA avait rejoint volontairement en 1917 l'escadrille Lafayette ; 9 avions allemands descendus figuraient à son tableau de chasse. Il était titulaire de la Légion d'honneur et de la croix de guerre avec 5 citations. Fait prisonnier par les allemands en novembre 1942 à la suite de l'invasion de la zone dite libre, il fut libéré par échange en 1944 et fut affecté à l'O.S.S. jusqu'en 1946.

Un grand ami de la France, tout comme l'attaché naval SABALOT et Bob SCHOW, l'attaché de l'armée de terre.

Nous gardons avec reconnaissance leur souvenir.